

1916-
1999

Jean Drapeau

7 pages

**Jean Drapeau,
ce monument**

Page B2

«Avez-vous
toujours
été maire?»

Page B2

**Un premier
mandat jalonné
d'embûches**

Page A4

**Montréal
ville
internationale**

Page A5

**Après les Jeux,
pleins feux
sur Montréal**

Page A6

Photo Michel Gravel, La Presse ©

141

JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	- affaires	C14	Bridge	C14	Horoscope	C11	Tabloid Sports	
- Index	C9	Arts et spectacles	Décès	C13	Loteries	A11	- Réjean Tremblay	S5
- Immobilier	C9, C10		Economie	C1 à C8	Monde	B3		
- marchandises	C10	- horaire spectacles	Éditorial	B2	Mots croisés	C11		
- emplois	C10, C11	- horaire télévision	Êtes-vous observateur	C9	Mot mystère	C12		
- automobile	C11, C12, C14	Bandes dessinées	Feuilleton	C12	Politique	B1		

ÉCONOMIE

La forêt mise
aux enchères
- Denis Arcand
page C1

MÉTÉO

Nuageux avec
percées de soleil
Max. 25, min. 17
Cahier Sports,
page 16



SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
**REPAS CUISSE
GRATUIT**

À L'ACHAT
D'UN REPAS POITRINE
AU PRIX RÉGULIER: 6,30\$ + taxes
VALIDE AU COMPTOIR SEULEMENT
JUSQU'AU 31 AOÛT 1999
UN COUPON PAR CLIENT. NE PEUT ÊTRE COMBINÉ À UNE AUTRE OFFRE.



SUCCURSALE
MONTREAL-NORD
10550 boul. Pie IX
321-1790
SEULEMENT

Les Montréalais sont en deuil

ISABELLE HACHEY
HUGO DUMAS

Jean Drapeau, le maire qui a hissé la métropole au rang de ville internationale, est mort hier soir à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal. Il était âgé de 83 ans.

Celui qui a régné presque sans partage sur la ville pendant 29 ans s'est éteint à 18 h 25, entouré de sa famille, au pavillon Rosemont de l'hôpital, où il avait été admis le 5 juillet dernier.

L'épouse de M. Drapeau, Marie-Claire, et ses deux fils ont quitté l'hôpital dans la plus grande discrétion, vers 19 h 45 hier, a indiqué le responsable de la sécurité de Maisonneuve-Rosemont, Mehdi Laaroussi. L'ancien maire de Montréal occupait une chambre au quatrième étage du pavillon.

Guy Gosselin, un amonieur oeuvrant du centre hospitalier, se rappelle que Jean Drapeau feuilletait son journal et nourrissait toujours un intérêt pour la chose publique, malgré la maladie qui le minait. « Et c'était un homme qui gardait sa dignité et il traitait avec une grande gentillesse tous les gens autour de lui », raconte-t-il.

Malade depuis trois longues années, l'état de M. Drapeau s'était sérieusement détérioré depuis quelques semaines. « Il ne sortait presque plus de chez lui, il était paralysé. C'était un homme qui était devenu très solitaire, mais il avait tellement donné au public pendant sa grande carrière », confie un voisin de M. Drapeau, préférant taire son identité.

Un personnage important

Personne n'est resté indifférent à la mort de M. Drapeau, considéré comme un véritable visionnaire par les uns et comme un mégalomane qui n'hésitait pas à dilapider les fonds publics par les autres. Mais hier soir, c'était à l'un des plus importants politiciens du Québec que les gens ont rendu hommage.

« C'est sous sa gouverne que Montréal est entrée dans la modernité. Homme de décision et d'action, dévoué entièrement à sa ville, Jean Drapeau révéla Montréal au monde, d'abord par la tenue de l'Exposition universelle de 1967, puis lors des Jeux



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Le maire Pierre Bourque a rencontré les médias hier pour faire connaître ses impressions à la mort de son illustre prédécesseur.

olympiques de 1976 », a déclaré le premier ministre Lucien Bouchard par voie de communiqué.

C'est aussi sous la gouverne de Jean Drapeau que Montréal s'est doté du métro, de la Place des Arts, de la place Ville-Marie et de la ligue nationale de baseball des Expos.

« Pour plusieurs générations, M. Drapeau demeurera un homme de vision et de projets collectifs. À sa façon, il a favorisé une ouverture sur le monde de même que la concrétisation de nombreux rêves qui ont façonné le visage actuel de Montréal », a dit le chef de l'Opposition officielle, Jean Charest.

Mais ces réalisations magistrales ne doivent pas faire oublier que Jean Drapeau a également beaucoup fait pour les citoyens montréalais, dans leur quartier, a souligné le maire de Montréal, Pierre Bourque. « C'était un homme de réformes, de changements. Il a fait de Montréal une ville internationale, mais on lui doit aussi des piscines, des parcs, des milliers d'arbres et des quartiers en santé, auparavant délabrés », a dit le maire Bourque.

« Montréal est en deuil. C'est un géant de l'histoire politique canadienne qui dispa-

rait », a ajouté le maire, visiblement ébranlé par la nouvelle. Il connaissait M. Drapeau depuis sa tendre enfance, son père ayant été conseiller du Parti civique dans les années 1950.

L'ancien chef du RCM, Jean Doré, a mis ses vieilles querelles de côté pour se rappeler de l'homme « de vision et de passion ». « Bien sûr, j'étais son adversaire, et il y a beaucoup de choses sur lesquelles nous étions en désaccord, mais j'étais aussi un admirateur. Montréal, dans les années 1950, était une petite ville de province pas très démocratique. Il a fait le ménage », a-t-il dit.

De nombreux anciens compagnons d'armes ont vanté le charme, l'intelligence et la simplicité de M. Drapeau en apprenant la triste nouvelle. Mais c'est surtout de l'homme acharné, véritable bourreau de travail, dont ils se sont souvenus avec émotion. « Tous les matins, Jean Drapeau était à l'hôtel de ville à 6h30. Et il n'en sortait que vers minuit », a dit Roger Sigouin, conseiller au Parti civique de 1954 à 1986.

« Il n'a jamais pris de vacances. À 83 ans, il était usé », a poursuivi M. Sigouin. « Il travaillait toujours pour sa ville. Ma foi, il pen-

sait à Montréal même dans son sommeil », a dit Michel Hamelin, ancien conseiller et président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) de 1985 à 1993. « C'est un jour triste pour Montréal. Nous n'avons jamais eu un maire de cette trempe, ni avant, ni après lui », a-t-il ajouté.

M. Hamelin était un simple citoyen opposé à l'implantation du métro dans son quartier, Ahunatic, en 1972. Impressionné par sa ténacité, M. Drapeau l'avait enrôlé deux ans plus tard sous la bannière du Parti civique.

L'actuel doyen du conseil de ville de Montréal, Germain Prigent, s'est souvenu de la grande respectabilité dont jouissait l'ancien maire. « À Ottawa et à Québec, les gouvernements déroulaient toujours le tapis rouge pour lui. Mais c'était tout de même un homme simple », a dit M. Prigent, en politique municipale depuis 22 ans. « Personne ne connaissait Montréal comme Jean Drapeau. Lorsqu'il parlait de sa ville, c'était toujours la plus belle, la plus grande. »

L'ancien bras droit de M. Drapeau, Yvon Lamarre, regrettera « un homme austère en public, mais qui avait beaucoup d'humour en privé, beaucoup d'esprit, et qui était d'une intégrité morale et intellectuelle remarquable », selon l'ancien président du comité exécutif de la Ville. Son collègue Pierre Lorange, conseiller pendant de longues années auprès de M. Drapeau, était dithyrambique. « Drapeau était l'idéal politique du siècle. Un grand visionnaire. Je me demande même si le 21^e siècle nous offrira un homme capable de le dépasser ! »

Le président de la FTQ, Henri Massé, a connu M. Drapeau en tant que négociateur pour le Syndicat des employés municipaux de Montréal, vers la fin des années 1970. « Il n'était pas facile de négocier avec lui. Mais malgré ces affrontements et son image de dictateur, je garde le souvenir d'un homme qui a fait beaucoup pour Montréal », a-t-il déclaré.

« Il a mis l'imagination au pouvoir à la Ville de Montréal », a dit Gérard Filion, ancien directeur du quotidien *Le Devoir*, qui l'a connu alors qu'il était encore étudiant, en 1942.

Montréal vient de perdre un grand bâtisseur

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les Montréalais sont aujourd'hui en deuil. En la personne de Jean Drapeau, ils viennent de perdre une figure dominante de la scène municipale du XX^e siècle.

Bien peu de maires peuvent se vanter d'être demeurés plus d'un quart de siècle à leur poste et d'avoir connu des époques très différentes, le conservatisme de l'après-guerre et la Révolution tranquille des années soixante et soixante-dix.

Jean Drapeau, élu maire de Montréal en 1954, est de ceux-là. Intimement associé aux destinées de la métropole pendant plus de 30 ans, cet homme est en quelque sorte entré dans la légende, au même titre que Camillien Houde, celui qu'on surnommait Monsieur Montréal. Les deux hommes ont d'ailleurs beaucoup de choses en commun.

C'est en effet par son combat contre la conscription et ses affinités avec les mouvements nationalistes de l'époque que Jean Drapeau est entré en politique. Tout comme Camillien Houde, emprisonné durant toute la guerre pour avoir incité les Montréalais à refuser la conscription, Jean Drapeau décidait, en 1942, d'être candidat anticonscriptionniste dans Outremont-Saint-Jean.

Le futur maire de Montréal était alors un jeune étudiant en droit, bagarreur, excellent orateur, habile à haranguer les foules et à susciter chez ses compatriotes des sentiments nationalistes qu'entretenait le talent littéraire des Henri Bourassa, André Laurendeau, Claude Vigeant et autres leaders de l'époque. Mais Jean Drapeau n'eut aucun succès électoral au fédéral.

Battu lors de sa tentative de 1942, il briga de nouveau les suffrages en 1944, cette fois au provincial, sous la nouvelle étiquette du Bloc populaire. Ce fut un deuxième échec. De toute évidence, la destinée l'appela ailleurs. En effet, c'est au niveau municipal, comme maire de Montréal, que Jean Drapeau allait connaître la gloire et le succès.

L'apprentissage de la notoriété

C'est l'enquête sur la moralité publique à Montréal en 1950 qui allait permettre à Jean Drapeau, récemment admis au Barreau, de se faire connaître et de se tailler une place de géant dans la politique.

Nommé procureur public de cette enquête et s'étant adjoint les services de « délateurs » influents, Jean Drapeau se donna corps et âme à ce nouveau rôle de justicier populaire.

En 1954, poussé par des amis influents dont Pacifique Plante et le notaire Pierre Desmarais, Jean Drapeau brigua la candidature à la mairie de Montréal, sur le thème du « grand nettoyage » et de l'assainissement de l'administration. Son élection fut facilitée par le départ de Camillien Houde et les révélations du rapport du juge Caron. Jean Drapeau avait alors 38 ans.

Ce premier mandat fut difficile, car il ne détenait pas la majorité au conseil municipal, qui comptait à l'époque 99 conseillers, dont un tiers de non élus. Aux élections de 1957, son pire ennemi, le premier ministre Maurice Duplessis, mit tout son poids dans la balance pour faire élire son adversaire, Sarto Fournier.

Ce fut sa dernière défaite à la mairie. Plus jamais le poste de Jean Drapeau n'allait être sérieusement menacé. Mais ce ne fut pas le fruit du hasard. Dès 1960, le maire et ses amis mirent en place une structure politique puissante et hermétique, véritable « confrérie », sous le nom de Parti civique de Montréal.

Aguerri par les expériences du Bloc populaire, adulé par la population qui voyait en lui le grand redresseur des torts de la police et des vieux administrateurs, Jean Drapeau pouvait se fier à sa bonne étoile et à ses nombreux projets d'envergure (métro, développement immobilier au centre-ville, etc.).

En 1962, il était de nouveau élu maire de Montréal avec une majorité sans précédent de plus de 116 000 voix. Pareil succès ne s'était pas vu depuis le vote plébiscitaire de Camillien Houde au lendemain de la guerre. Non seulement Jean Drapeau prenait-il le pouvoir, mais il faisait élire 41 de ses 45 candidats aux différents sièges de conseillers.

En 1966, en raison des préparatifs de l'Exposition universelle de l'année suivante, Jean Drapeau répéta son exploit avec encore plus d'éclat, remportant 95 % des suffrages exprimés. À la même occasion, le Parti civique obtenait au conseil 45 des 48 sièges. Bien plus, les titulaires de 33 sièges étaient élus par acclamation, faute de combattants.

L'apothéose

L'Exposition universelle de 1967 constitua pour lui l'apothéose. Son ami le caricaturiste Robert LaPalme signalera que « le pays était à ses pieds » tellement l'événement constituait une réussite pour Montréal, le Québec et le Canada.

Grisé par le succès, Jean Drapeau voulut que Terre des hommes devienne une exposition permanente. Pour réussir son coup, il n'hésita pas l'année suivante à mettre sur pied la première loterie municipale du Canada, baptisée « taxe volontaire » pour éviter l'interdiction fédérale.

À la faveur de la désignation début 1970 de Montréal comme hôte des Jeux olympiques de 1976 et des événements felquistes d'octobre 1970, Drapeau en profita pour agir à son profit le spectre de l'anarchie lors des élections du 25 octobre 1970. Cela lui réussit à merveille, car il décrocha le pouvoir absolu. Non seulement il était réélu maire pour la quatrième fois en dix ans, mais le Parti civique remportait la totalité des 53 sièges du conseil municipal.

C'est à compter de cette période que sa popularité et celle de son parti commencèrent à décliner. « Trop de pouvoir corrompt », énonce le dicton populaire. Aussi n'est-il pas surprenant qu'aux élections de novembre 1974, un nouveau parti politique, le Rassemblement des citoyens de Montréal, réussit à s'emparer de 18 sièges et forma l'opposition officielle.

Des lendemains difficiles

Après les Jeux olympiques, la grande dette de Montréal a dû affronter de nombreux ennuis avec la commission d'enquête Malouf sur le coût des Jeux, qui le désigna

responsable du dépassement du budget, et la démission forcée de son bras droit, Gérard Niding, à la suite des révélations voulant que sa maison de campagne ait été payée par un entrepreneur du Parc olympique.

Malgré ces écarts, il parvint à se faire élire de nouveau en 1978 et 1982, profitant de la division de l'opposition en deux ou trois partis. En 1986, il tira un trait sur sa carrière politique municipale. Le parti qu'il avait créé, le Parti civique, fut décimé par le RCM et devait disparaître dans les années quatre-vingt-dix.

À 70 ans, Jean Drapeau se sentait encore trop jeune pour prendre sa retraite. En décembre 1986, le gouvernement fédéral le nomme ambassadeur à l'UNESCO, fonction qu'il occupera de 1987 à 1991.

De retour dans sa ville, l'ancien maire y coulera des jours paisibles dans sa résidence et ses souvenirs. Mais l'usure du temps et la maladie étaient à l'affût. En 1993, il sera hospitalisé d'urgence à l'Institut de cardiologie où il subit un triple pontage. En 1997, il est de nouveau hospitalisé pour une fracture à la hanche. Cette fois, il ne retournera plus à la maison et sera logé au centre hospitalier de longue durée J.-Henri Charbonneau. Ces derniers temps, son état s'était aggravé.

Héros pour les uns, dictateur pour les autres, Jean Drapeau n'en restera pas moins l'une des plus grandes figures de la métropole. Récipiendaire de six doctorats honoris causa, de la médaille de compagnon de l'Ordre du Canada et de celle de grand officier de l'Ordre du Québec, le maire Drapeau s'était fait une réputation de grand bâtisseur du Montréal moderne en obtenant pour sa ville un statut international.

En 28 ans, Jean Drapeau a façonné la métropole. Il y a souvent eu désaccord sur ses politiques, mais cet homme controversé a toujours eu l'appui massif des citoyens lorsqu'il a entrepris les projets qui ont fait de Montréal ce qu'il est devenu.

Les Montréalais viennent de perdre un grand homme qui, malgré sa mesure et son autoritarisme, a su leur donner le sentiment d'être un peu plus grands.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 7-2-5

à quatre chiffres : 6-5-7-8

COLLECTES DE SANG

■ Le Centre des donneurs de sang est fermé aujourd'hui.

■ Chomedey Laval: Centre Laval en collaboration avec le Club Lions de Laval et le Club Léo de Laval, cour centrale, 1600, boul. Le Corbusier, de 14h30 à 20h30. Objectif: 150 donneurs;

■ Pointe-Claire: Fairview Pointe-Claire, cour centrale, 6801, route Transcanadienne, de 14h30 à 21h. Objectif: 100 donneurs;

■ Beloeil: Mail Montnach (face à San Francisco), 600, boul. Sir Wilfrid Laurier, de 14h30 à 20h30. Objectif: 175 donneurs;

■ Fabreville Laval: organisée par le Club de l'Âge d'Or Saint-Ferdinand et les Chevaliers de Colomb conseil 1 278, Église Saint-Ferdinand (sous-sol) 3250, rue Esther, de 14h30 à 20h30. Objectif: 150 donneurs;

■ à Saint-Hippolyte: Maire de Saint-Hippolyte avec les organismes communautaires, Centre éducatif et communautaire Les Hauteurs, 30, rue Bourget, de 14h à 20h.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Hugh Grant chez les mafieux

■ L'acteur britannique Hugh Grant était, paraît-il, bien nerveux durant le tournage de *Mickey Blue Eyes*, une comédie dans laquelle il tient le premier rôle et dont il est aussi le producteur, avec sa conjointe, la comédienne Elizabeth Hurley. Le film, qui a bénéficié des conseils « éclairés » du Milieu, est bâti en totalité autour de la personnalité de Grant, raconte notre collaborateur Marc-André Lussier. À lire demain dans le cahier Arts, spectacles et cinéma.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Êtes-vous d'accord avec la décision de la Régie de l'assurance-maladie du Québec de ne pas rembourser le Viagra ?

Croyez-vous que l'économie du Québec bénéficiera de la fusion entre Alcan, Pechiney et Alu-suisse ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 64 %

Non: 36 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Jean Drapeau 1916-1999



Le 26 octobre 1954, au lendemain de sa victoire à la mairie, photo de famille du nouveau maire de Montréal dans la salle du conseil municipal. Dans l'ordre, Jean Drapeau et son épouse Maire-Claire, M^{me} Alphonse Boucher, mère de cette dernière, et Joseph Napoléon Drapeau, père du jeune maire et aussi conseiller municipal.

Un homme, une vie, une ville



Yvon Laberge

Jean Drapeau a été maire de Montréal pendant 29 ans. Une première fois de 1954 à 1957, puis, sans discontinuer, de 1960 à 1986. Avec l'Expo universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976, il a hissé Montréal au rang de ville internationale, mais c'est aussi sous son règne que Montréal a perdu son titre de métropole économique et culturelle du Canada.

Dans l'histoire de Montréal, jamais un maire n'aura occupé aussi longtemps que lui l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame. Jamais non plus un maire n'aura autant que lui marqué l'histoire de Montréal.

Jean Drapeau est né dans le quartier Rosemont le 18 février 1916. Il était le troisième enfant du couple Berthe et Joseph Drapeau. L'aîné de la famille est mort de la méningite en 1914 à l'âge de 20 mois. Sa soeur aînée Thérèse souffrait d'épilepsie. Paralysée, elle passa les 12 dernières années de sa vie clouée à un lit d'hôpital. Le quatrième enfant de la famille, Madeleine, vit toujours.

Jean Drapeau a fréquenté l'école primaire Brébeuf, située juste en face du logis familial de la 5e Avenue. Plus tard, il fera son cours secondaire à l'école Le Plateau. Il a obtenu son diplôme d'avocat de

l'Université de Montréal en 1941. Pourtant, il se destinait à une carrière dans les affaires.

Fasciné par la politique, il prononça ses premiers discours en 1930. Cette année-là, son père brigua sans succès le poste de conseiller municipal de Rosemont. En 1933, pendant l'été, Jean Drapeau tomba gravement malade. Diagnostic imprécis : tuberculose ou influenza. Toujours est-il que pour qu'il se refasse une santé, sa mère l'envoie passer quelques mois dans les Laurentides, à Mont-Rolland. Il ne rentrera à Montréal qu'en octobre et ne retournera à l'école Le Plateau que l'année suivante.

Étudiant moyen, tribun doué

En 1935, il est élu président de sa classe. L'année suivante, devenu disciple du chanoine Lionel Groulx, il fonde la section de l'Association canadienne de jeunesse catholique de sa paroisse, Sainte-Philomène. Il réussit à convaincre le chanoine d'y venir prononcer un discours lors de l'assemblée de fondation.

Au même moment, Jean Drapeau s'inscrit à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Mais le comité d'admission rejette sa candidature et lui conseille de poursuivre sa formation classique. Plutôt que d'y mettre les trois ans prescrits, il réussit à le faire en deux ans. Il sera finalement admis à la faculté de droit en 1938.

L'année précédente, en janvier, sa mère est morte des suites d'un cancer du sein. Secoué, Jean Drapeau se plonge dans les études et le travail. Grâce aux liens de son père avec l'Union nationale de Maurice Duplessis, il déniche un emploi à l'assistance publique. Cela lui permettra de côtoyer misère et pauvreté.

À l'université, Jean Drapeau est un étudiant dans la moyenne. L'expérience acquise à l'école Le Plateau lui servira par contre à devenir redoutable dans les joutes oratoires entre universités. Lui et Jean-Jacques Bertrand, qui deviendra plus tard premier ministre du Québec, font la paire. Il remporte les grands honneurs trois années d'affilée.

Un débat auquel il participe retient la curiosité du Quartier Latin, journal étudiant de l'Université de Montréal. Sur le thème « Lorsqu'une fille sort avec un étudiant, devrait-elle payer ses dépenses ? » il pourfend l'immoralité qui, selon lui, règne sur les campus des universités américaines. Le journal écrit que l'étudiant Drapeau ira loin en politique parce qu'il sait choisir son camp, rappelle Susan Purcell et Brian McKenna, dans le livre *Jean Drapeau*, publié en 1980.

« Pas de conscription »

En 1939, la guerre éclate en Europe et le Canada se range derrière l'Angleterre contre l'Allemagne. Trois ans plus tard, c'est l'année du plébiscite sur la conscription. Jean Drapeau est contre. En toute logique, il participe à la fondation de la Ligue pour la défense du Canada et en devient le secrétaire adjoint.

Lors d'un grand rassemblement au marché Saint-Jacques, il agit comme maître de cérémonie. Parmi les orateurs, il y a Henri Bourassa. Drapeau s'enflamme. « Depuis la Conquête, dira-t-il, les Canadiens français sont soumis à la domination ennemie. Pas de conscription ! »

Ce soir-là, des manifestants iront saccager des vitrines en route vers The Gazette et Le Canada, deux journaux favorables à la conscription. Ce souvenir viendra hanter

Jean-Louis Roux, éphémère lieutenant-gouverneur du Québec, 55 ans plus tard.

Toujours est-il que le 27 avril 1942, jour du plébiscite, 72 % des Québécois s'opposent à la conscription. L'avocat Jean Drapeau est reconnu comme l'un des artisans de cette victoire. À l'été de cette année-là, la Ligue pour la défense du Canada se transforme en parti politique. Le Bloc populaire est né. À Ottawa, pour faire accepter la conscription aux Canadiens français, on décide de nommer l'un des leurs responsable de son application.

Mackenzie King, le premier ministre canadien, choisit de nommer ministre des Services nationaux de guerre le sous-ministre de la Défense et major-général, Léo LaFlèche. On lui trouve un comté, Outremont, où le député Thomas Viens accepte de quitter son poste en échange d'une nomination au Sénat. Le Parti conservateur et le Bloc populaire ne présentent aucun candidat. Qu'à cela ne tienne, Jean Drapeau, avec la bénédiction du chanoine Groulx et du Devoir, y sera candidat indépendant aux élections du 30 novembre.

Drapeau sera défait. Il tient le vote anglo-juif responsable de sa défaite. Outremont ne compte alors que 40 % d'électeurs canadiens-français. Mais ces élections lui auront permis de se faire connaître. C'est à ce moment-là aussi qu'il rencontrera celle qui partagera plus tard sa vie, Marie-Claire Boucher.

À cette époque, Jean Drapeau est associé à l'Ordre de Jacques-Cartier, société secrète nationaliste aussi connue sous le nom de « la patente ». En 1942, le communiste québécois Fred Rose le dépeint comme « comme un agent actif du fascisme au Canada » et « un orga-

nisateur nazi au service d'Hitler ». Au cours d'un procès qu'il lui intenta, Drapeau nie sous serment. Il aura finalement gain de cause. Rose est condamné à lui verser 100 \$.

En 1944, Drapeau est candidat du Bloc populaire dans Jeanne-Mance, aux élections provinciales qui ramèneront l'Union nationale de Maurice Duplessis au pouvoir à Québec pour les 16 années suivantes. Il est défait par 2000 voix par son adversaire libéral J.E. Dubreuil.

Quatre ans plus tard, il remet ça, mais comme candidat indépendant. Convaincu d'une éventuelle défaite écrasante, il se retire de la course.

C'en sera fait de sa carrière politique nationale. Dorénavant, il concentrera ses efforts sur Montréal. Non sans avoir auparavant croisé le fer avec Duplessis et son régime, comme avocat des grévistes de l'amiante, en 1949.

En 1950, il grossit les rangs du Comité de moralité publique aux côtés de Pax Plante. Objectif : nettoyer Montréal de la racaille qui corrompt policiers et politiciens et rétablir les bonnes moeurs. Plante venait de signer une longue série d'articles dans Le Devoir. Une enquête est décrétée.

Les audiences publiques menées par le juge François Caron auront lieu en 1952 et 1953. Le rapport est rendu public trois semaines avant les élections municipales du 28 octobre 1954. La direction de la police de Montréal est décapitée, la pègre est montrée du doigt. Le maire Camillien Houde a beau avoir été épargné, il annonce qu'il prend sa retraite.

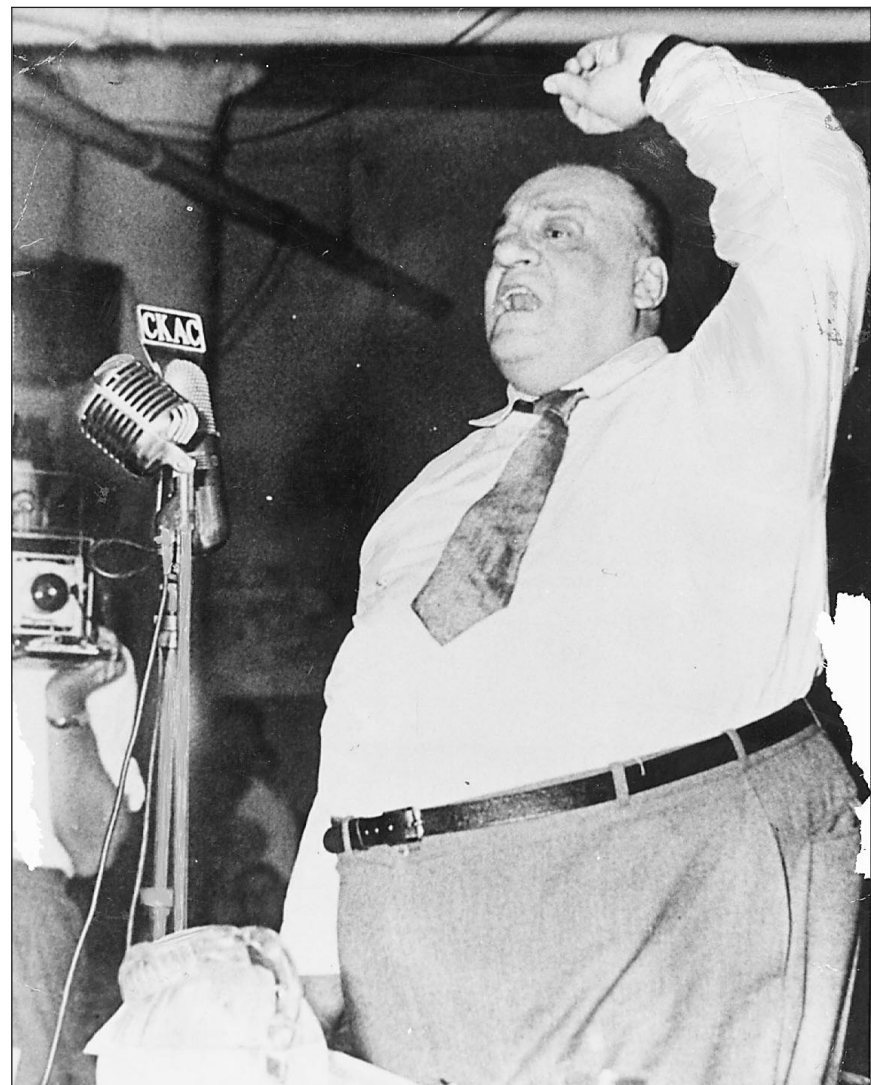
La voie s'ouvre devant Jean Drapeau. Il sera candidat à la mairie de Montréal en 1954.



Jean Drapeau et Pax Plante, les deux meneurs de jeu de l'enquête sur la moralité.

Photos tirées des archives de *La Presse*

Camillien Houde, le p'tit gars de Sainte-Marie, maire populiste et adulé, échappe aux foudres du rapport Caron. Il se retire en 1954.



Jean Drapeau 1916-1999



Pendant la campagne électorale, l'aspirant Jean Drapeau clame son intention, une fois élu maire de Montréal, de continuer le travail commencé par le Comité de moralité publique en 1949.

Un premier mandat jalonné d'embûches

YVON LABERGE

Le 25 octobre 1954, Jean Drapeau entre à l'hôtel de ville de Montréal par la grande porte. Son père Joseph est élu conseiller municipal. Pendant la campagne, il s'engage à lutter contre la corruption. C'est en quelque sorte la suite logique du combat qu'il a mené aux côtés de Pax Plante et Pierre DesMarais dans le Comité de moralité publique de 1949 à 1953.

En 1954, le Comité devient parti politique et prend le nom de Ligue d'action civique sous la direction de DesMarais, imprimeur de la métropole et conseiller municipal montréalais.

La Ligue se cherche un candidat à la mairie. Pierre DesMarais ne peut briguer le poste, tout citoyen d'Outremont qu'il est. Pax Plante, de son côté, n'est pas sans reproche, dit-on. En désespoir de cause, on choisit Jean Drapeau. Le 3 septembre 1954, il annonce sa candidature. Deux semaines plus tard, Camillien Houde, maire de Montréal haut en couleur, se retire.

La maison de tous les Montréalais

Devant une centaine de journalistes et photographes, le nouveau maire offre de collaborer avec eux. Il n'a, dit-il, aucunement l'intention de leur cacher des choses. Sous sa gouverne, l'hôtel de ville sera la maison de tous les Montréalais. L'histoire retiendra pourtant que s'il a tenu promesse de 1954 à 1957, il a fait tout le contraire de 1960 à 1986.

Pour l'heure, Jean Drapeau est donc le nouveau maire de Montréal. Il a défait Sarto Fournier, libéral, mais néanmoins candidat du premier ministre unioniste Maurice Duplessis. Il aura sa revanche trois ans plus tard.

Jean Drapeau est partout et ne fait pas de quartier. Il congédie le chef de police Albert Langlois, incriminé par le juge Caron. On multiplie les descentes dans les tripots et les maisons closes. Les billards



25 octobre 1954, les Montréalais élisent Jean Drapeau à la mairie. On l'accueille chaleureusement dans le grand hall de l'hôtel de ville.

électriques sont interdits, les journaux jaunes pris à partie et les loteries déclarées hors la loi. Tenant sa promesse envers les journalistes, il les convoque pour un rien. Toutes les occasions sont bonnes de poser pour les photographes.

Un maire omniprésent

Il commet quelques erreurs. Notamment, en proposant de couper le parc du Mont-Royal avec deux voies de circulation et de réduire les subsides municipaux pour lutter contre la pauvreté. Il associe son nom aux Alouettes de Montréal de la Ligue canadienne de football. Comble de malheur, cela leur portera malchance trois années de suite. Après l'émeute du Forum, il s'en prend à Clarence Campbell, président de la Ligue nationale de hockey.

Le nouveau maire profite de toutes les tribunes pour porter la bonne nouvelle. Il prononce des conférences à travers le pays. Il se rend même à Paris, à l'invitation de la mairie. À Montréal, il fait campagne sans succès en 1956 contre le député indépendant Frank Hanley dans le comté Saint-Anne. C'est pour Drapeau l'occasion d'en découdre avec Duplessis qui appuie Hanley.

Dans les cartons d'un conseiller municipal unioniste, Paul Dozois, dort un projet de raser des taudis du centre-ville pour construire des logements à loyer modique. Drapeau est contre, Duplessis pour. Dozois héritera éventuellement du ministère des Affaires municipales.

D'accord pour démolir, mais pas question de logements sociaux là,

dit grosso modo Jean Drapeau. Son plan à lui, c'est d'y construire une Cité des ondes, dans le prolongement de la Place des Arts dont les plans viennent d'être approuvés. Duplessis a finalement gain de cause et le maire de Montréal essuie une importante rebuffade. Au même moment, une ordonnance de la cour l'oblige à réintégrer Albert Langlois dans ses fonctions de chef de police.

Puis, en 1957, il y a de nouveau des élections. Drapeau se brouille avec les journaux qui suivent le moindre de ses mouvements à la loupe. Tirant les ficelles, Duplessis permet la création d'un parti d'opposition au jeune maire. Sarto Fournier, celui que Drapeau a battu trois ans plus tôt, est de nouveau candidat à la mairie. Avec l'appui de l'organisation de l'Union natio-

nale, de la pègre et des journaux de la métropole, le sénateur emporte l'élection. Jean Drapeau rentre chez lui. Pas pour longtemps.

L'année suivante, il repart à la conquête de l'hôtel de ville. Au cours d'une assemblée partisane tenue au théâtre Saint-Denis, il invite ses partisans à combattre le régime Duplessis. Il dénonce la presse anglophone qui l'a combattu. Les anglophones, disait-il, ont voté pour Fournier; les francophones, massivement pour lui.

À cette époque, Jean Drapeau flirte avec les grands thèmes de la politique nationale. Il prononce deux causeries importantes. L'une à Québec sur la Constitution et la place des Canadiens français, l'autre sur l'économie à Saint-Georges-de-Beauce.

Chantre d'une révolution pacifique

Selon lui, le moment est venu pour les Canadiens français de prendre leur destinée en main, de moderniser leur système d'éducation et de nationaliser les compagnies privées d'électricité. Bref, il les invite à faire la « révolution pacifique ». Les libéraux de Jean Lesage reprendront l'idée avec succès.

En 1959, les causeries de Drapeau sont publiées dans un livre fort populaire à l'époque sous le titre *Jean Drapeau vous parle*, avec une préface d'André Laurendeau.

Ce dernier écrit : « Battu il y a deux ans à la mairie de Montréal, la défaite de Jean Drapeau provoqua dans la province une vraie stupeur. Phénomène inouï : la défaite élargit son prestige, et c'est à son départ qu'on parut mieux mesurer ce que sa présence avait apporté à Montréal.

« Depuis, Jean Drapeau énonce les idées sur laquelle il entend fonder son action future. Nul ne sait exactement ce qu'elle sera, ni dans quel sens elle s'orientera. Mais qu'il représente une force politique et un grand espoir, cela est indiscutable. »

Jean Drapeau, lui, a fait son choix. Ce sera encore la mairie de Montréal l'année suivante et pour les 26 prochaines années.

Naissance du Parti civique

YVON LABERGE

Le vieil ennemi de Jean Drapeau, Maurice Duplessis, meurt en 1959 sur la Côte-Nord, dans le fief des compagnies minières américaines. Paul Sauvé prend la relève mais meurt prématurément. Il n'aura été au pouvoir qu'une centaine de jours. Antonio Barrette lui succède, mais les libéraux de Jean Lesage relèguent aux oubliettes le célèbre « désormais » de son prédécesseur. Nous sommes en 1960.

Montréal aussi vit une année électorale. La victoire des libéraux ouvre une ère nouvelle. Pour la Ligue d'action civique, le moment est venu de refaire une beauté à la Charte de la Ville de Montréal. Pierre DesMarais, son leader, en discute avec Jean Lesage, nouveau premier ministre du Québec. Ce dernier, confronté à des priorités plus urgentes, refuse.

Déçu, Jean Drapeau convainc le lieutenant de DesMarais, Lucien Saulnier, de l'accompagner chez Lesage. On plaide l'urgence d'agir. Si Lesage ne veut pas que les unionistes conservent la mairie de Montréal, il a tout intérêt à céder.

Ce qu'il fait d'ailleurs.

Pour l'essentiel, on abolit les conseillers municipaux de la classe C. Seuls les propriétaires et les locataires auront désormais le droit de vote. Une loi est votée obligeant l'administration municipale sortante du maire Sarto Fournier à tenir une élection référendaire sur les modifications à la Charte.

Le chef de la Ligue d'action civique, Pierre DesMarais, n'est pas très heureux d'avoir été tenu à l'écart des tractations de ses subordonnés. Les rumeurs du divorce DesMarais / Drapeau vont bon train. Le 26 août, Jean Drapeau convoque les journalistes à ses bureaux privés de la rue Sherbrooke. Il leur annonce qu'il brigue les suffrages à la mairie de Montréal et qu'il sera candidat de la Ligue d'action civique. Comme le rappelle J.-Z.-Léon Patenaude, un fondateur de la Ligue, dans un livre publié en 1962 sous le titre *Le vrai visage de Jean Drapeau*, DesMarais n'en savait rien, pas plus que le bureau de direction du parti.

Au cours du mois suivant, la rumeur court que les dissidents — Drapeau, Saulnier et une brochette de fidèles — vont créer un nouveau parti politique municipal.

Le 25 septembre, c'est officiel. Jean Drapeau annonce qu'il crée le Parti civique de Montréal.

Au programme de la nouvelle formation, à la suggestion de Lucien Saulnier, la construction du métro de Montréal. À celle de Jean Drapeau, défenseur de la nouvelle reine l'automobile, la transformation du boulevard Décarie en une imposante autoroute à six voies en tranchée. Aussi, on suggère de rénover les vieux logements de la métropole et de construire des logements neufs dans le quartier ouvrier Saint-Henri.

Six ans plus tard, devant l'ampleur du désastre que cela aura provoqué dans le quartier, un marchand local proche des petites gens de Saint-Henri, Yvon Lamarre, fera le saut en politique municipale aux côtés de Jean Drapeau. Ce sera en quelques sorte pour lui l'occasion de rappeler au maire la promesse non tenue de 1960...

Le 25 octobre 1960, Jean Drapeau est élu maire de Montréal, amenant avec lui à l'hôtel de ville 44 conseillers municipaux du Parti civique sur 66. Il ne quittera le vénérable édifice municipal que 26 ans plus tard, en novembre 1986, à l'âge de 70 ans.



Pierre DesMarais devint président du Comité exécutif et bras droit de Jean Drapeau. En 1960, c'est la rupture.

Jean Drapeau 1916-1999

Montréal ville internationale

YVON LABERGE

Le retour de Jean Drapeau à l'hôtel de ville de Montréal, à l'automne 1960, transforme la métropole en véritable chantier. L'ère des grands projets commence.

En plein centre-ville, on construit la Place Ville-Marie, un édifice cruciforme qui rappelle la fondation de Ville-Marie. Juste à côté, la Banque canadienne impériale de commerce rivalise en hauteur.

Square Victoria, la Place Victoria et sa tour de la Bourse pousseront aussi des pointes dans le ciel montréalais. Non loin de là, rue Université, c'est la Place Bonaventure et le Château Champlain. La Place des Arts sort de terre, rue Sainte-Catherine.

Le Montréal souterrain prend aussi forme.

En novembre 1961, le conseil municipal vote des crédits de 132 millions pour la construction du métro souterrain de Montréal. Pour le tandem Drapeau / Saulnier, le temps est venu de doter la métropole d'un système de transport public rapide et moderne. Fini le tramway, place aux autobus qui carburant au diesel. Le métro sur pneumatiques, lui, prendra du service en octobre 1966, quatre ans après le début des travaux.

Jean Drapeau avait imaginé un métro aérien, sorte de monorail comme à Paris, New York et Chicago. Lucien Saulnier, lui, n'en démord pas. Le métro, s'il est construit, sera souterrain. À la fin de 1960, il invite Drapeau à la suivre jusqu'à Paris pour confronter les points de vue. Sur place, Drapeau doit se rendre à l'évidence. Saulnier a gain de cause.

Un Drapeau nouveau

En 1960, les Montréalais découvrent un nouveau Drapeau. Ayant tiré des leçons de son premier mandat, il se fait plus distant avec les journalistes. C'est la fin des conférences de presse improvisées. Dans son esprit, il n'a maintenant de comptes à rendre qu'aux Montréalais... une fois tous les quatre ans. Du moins après 1962 parce que cette année-là, ils sont appelés prématurément aux urnes.

En 1962, en effet, Drapeau obtient de Québec des amendements à la Charte de la Ville faisant passer le nombre des conseillers municipaux de 66 à 45, soit trois par quartier. Les élections, elles, se tiendront dorénavant aux quatre ans plutôt qu'aux trois. Une élection référendaire se tient une fois de plus et les électeurs, en plus d'élire un maire et des conseillers municipaux, doivent approuver les amendements concernant la Charte et l'émission d'une carte d'électeur.

Le 28 octobre 1962, Jean Drapeau est reporté au pouvoir avec 88 % des voix exprimées et son parti enlève 41 des 45 sièges du conseil municipal. Quant à la carte d'électeur, il n'en sera plus question.

La semaine suivante, le maire



L'homme de la Terre des hommes...

s'envole pour Paris afin de présenter la candidature de Montréal comme ville hôte de l'Exposition universelle de 1967, à la suite du désistement de la ville choisie justement contre Montréal en 1960, Moscou.

Drapeau revient de la capitale française triomphant, mais on ne sait toujours pas dans quel quartier tenir la glorieuse exposition. De son côté, le maire envisage de raser le quartier vieillissant de la Pointe-Saint-Charles, en bordure du fleuve, pour y prolonger le centre-ville après la tenue de l'événement.

D'autres ont suggéré le parc Maisonneuve, à côté du Jardin botanique, ou encore le port de Montréal, dont on disait déjà à l'époque que ses dirigeants souhaitaient le voir

migrer plus vers l'est. Toujours est-il qu'on a retenu l'idée de présenter l'Expo 67 dans l'île Sainte-Hélène et de construire sur son flanc une île artificielle qu'on nommera finalement Notre-Dame.

Un jour, un jour...

Voilà, les choses étant entendues, il en fut ainsi. Expo 67 a eu le succès que l'on sait. Montréal est pour l'occasion doté d'un métro souterrain plus long que prévu (jusqu'à Henri-Bourassa au nord plutôt que jusqu'à Crémazie, jusqu'à Place Bonaventure à l'ouest plutôt que jusqu'à la place d'Armes. On hérite aussi de la ligne Berri / Longueuil en passant par l'île Sainte-Hélène).

L'argent des gouvernements québécois et canadiens sert à percer le

tunnel LaFontaine sous le fleuve, à construire l'autoroute Bonaventure jusqu'au pont Champlain avec accès à la Cité du Havre, l'autoroute 2-20, etc. Après l'Expo 67, viendra le tour de l'autoroute Ville-Marie, une cicatrice au coeur du centre-ville, hécatombe de milliers de logements d'ouvriers qui ont dû fuir vers la banlieue, faute de se loger ailleurs à Montréal même. L'étalement urbain prit de l'ampleur et tout son sens.

Expo 67 accueille 50 millions de visiteurs. Montréal se montre digne de la visite venue du monde entier. On cache derrière des palissades les coins malfamés. Les Montréalais peuvent enfin sortir de leur quartier, découvrir leur ville tout en oubliant que Toronto la petite l'avait supplantée comme métropo-

le du Canada.

La fête dure six mois. Ce qui devait coûter 167 millions en coûtera finalement 430. Avec les autres travaux d'infrastructures urbaines, la facture s'éleva à 1,5 milliard de dollars! Presque autant que les installations olympiques, moins de dix ans plus tard.

Brusque retour à la réalité

Le petit maire de Montréal reçoit les grands de ce monde. Rois, reines, princes et princesses, présidents et premiers ministres du monde entier. Le plus remarqué d'entre tous, le président de la France, Charles de Gaulle, et son «Vive le Québec libre» prononcé du balcon de l'hôtel de ville.

La visite partie, Montréal se retrouve avec un déficit de 28 millions de dollars lors de la présentation de son budget 1968-1969, en mars 1968. Pour sortir de l'impasse, Jean Drapeau invente la loterie municipale et, au même moment, on apprend que Montréal aura son club de baseball majeur de la Ligue nationale de baseball l'année suivante. Comme il se doit, en souvenir du merveilleux été 1967, il sera baptisé «Expos».

Six mois avant la tenue de l'Expo 67, soit en octobre 1966, les Montréalais avaient réélu Jean Drapeau à la mairie de Montréal pour un quatrième mandat, dont le troisième consécutif, avec 112 000 voix de majorité sur son principal rival, Gilbert Croteau.

En 1969, Jean Drapeau se fait restaurateur. Au sous-sol de l'hôtel Windsor, le 8 septembre, le *Vaisseau d'or* ouvre ses portes pour les refermer en janvier 1971. L'aventure est un désastre et coûte 150 000 \$ à son propriétaire.

Cette année-là aussi, Montréal connaît des manifestations montres. Opération McGill français en mars, débrayage des pompiers et policiers de la métropole le 7 octobre et, le même jour, manifestation sanglante devant le dépôt d'autobus de la Murray Hill. Cette nuit-là, Montréal est livrée aux pilliers de tout acabit. Une semaine plus tôt, une bombe avait explosé à la résidence du maire, avenue des Plaines, dans la Cité Jardin de Rosemont.

Bref, une centaine de manifestations ont lieu à Montréal. Le tandem Drapeau/Saulnier décide donc en novembre 1969 d'interdire les rassemblements de contestataires par réglementation municipale.

Les années soixante-dix s'amorcent avec une année électorale. Les comités de citoyens prennent les choses en main. Le FRAP, pour Front d'action politique, naît cette année-là. Drapeau avait hâte d'en découdre avec ces révolutionnaires.

Québec crée la Communauté urbaine de Montréal pour sortir la métropole québécoise de sa crise financière et policière. Lucien Saulnier accepte d'en devenir le premier président. Vieux compagnon de route, Gérard Niding devient le bras de Drapeau à la mairie. Avant la fin de la décennie, il le quittera dans le déshonneur du scandale olympique.



Le métro, probablement sa plus belle réalisation.



Le général De Gaulle fut certainement le visiteur le plus remarqué à avoir visité Montréal.

Jean Drapeau 1916-1999

Après les Jeux, pleins feux sur Montréal

YVON LABERGE

L'année 1970 marque profondément l'histoire du Québec. Robert Bourassa succède à Jean Lesage à la tête du Parti libéral. Il devient premier ministre du Québec en avril, balayant l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand, un confrère d'université de Jean Drapeau.

À l'automne de la même année, les Montréalais retourneront aux urnes. L'opposition à Jean Drapeau s'organise autour du FRAP. Les élections sont prévues pour le 25 octobre.

Le 5 octobre, le Front de libération du Québec (FLQ) enlève un diplomate britannique en poste à Montréal, James Richard Cross. La crise d'Octobre commence alors. Plus tard, le ministre libéral Pierre Laporte perdra la vie aux mains de ses ravisseurs.

La campagne électorale municipale bat son plein. Jean Drapeau demande au jeune premier ministre Bourassa d'en appeler auprès de Pierre Trudeau, son vis-à-vis d'Ottawa, pour que l'armée canadienne soit appelée en renfort. On décrète la Loi des mesures de guerre. Les libertés individuelles et collectives sont suspendues.

Drapeau utilise la crise d'Octobre pour arriver à ses fins en associant le FRAP au FLQ, reprenant à son compte une maladresse d'un ministre fédéral, ancien chef syndical, Jean Marchand. Le soir du 25 octobre, Jean Drapeau triomphe avec 92 % des suffrages et fait élire 52 conseillers sur 52. Il a gagné son pari. Comme l'avait écrit J.-Z.-Léon Patenaude en 1962, il réalise un rêve : devenir un roi démocratiquement élu !

Plus tôt cette année-là, au printemps, Drapeau avait repris son idéal d'obtenir pour sa ville les Jeux olympiques d'été. Il avait échoué en 1966, le CIO ayant préféré Munich à Montréal pour organiser l'événement en 1972. En mai 1970, à Amsterdam, il remporte la palme contre Moscou, sa rivale de l'Exposition universelle de 1967.

En 1972, il dévoile la maquette du stade qu'avait imaginé pour lui l'architecte français Roger Taillibert. Un stade couvert au toit rétractable suspendu à une tour. On prévoyait alors que les Jeux coûteraient 310 millions, dont 250 pour la construction des installations.

À partir de ce moment-là, Drapeau se consacre presque exclusivement à la préparation des Jeux olympiques de 1976. De maire

qu'il était, il devient chef de chantier. Tellement qu'en 1974, il en oublie presque les élections municipales de l'automne.

Un certain week-end rouge

Dans les coulisses, l'opposition s'organise autour du Rassemblement des citoyens de Montréal, une vaste coalition d'anglophones et de francophones de la classe moyenne montréalaise. Leur leit-motiv : ramener la démocratie à l'hôtel de ville. Mais les caisses bien garnies du Parti civique lui assurent, pensait-on, une réélection facile encore une fois.

À quelques semaines du scrutin, voyant l'argent qui entre et qui sort du Stade olympique en construction, les pompiers de Montréal décident eux aussi de passer à la caisse. Ils réclament un montant forfaitaire de 750 \$ pour parer l'inflation galopante. Drapeau refuse.

Les pompiers désertent les postes. Les flammes embrasent le quartier Centre-Sud. Devant l'ampleur du désastre, Bourassa vient à son secours et offre à Drapeau de prendre sur le compte de la province le paiement de la prime demandée. Coût de l'opération : deux millions de dollars. Le fameux week-end rouge passera à l'histoire.

Le 10 novembre, jour d'élections,

Drapeau enlève encore la mairie. Son adversaire, le prêtre ouvrier Jacques Couture, récolte 110 000 votes ; Drapeau, 142 000. Le RCM fait élire 18 conseillers municipaux. Un indépendant entre aussi au conseil municipal. Le maire accuse les anglophones de l'avoir laissé tomber.

Jean Drapeau retourne ensuite à ses occupations olympiques. Tout au long de l'année 1975, le ciel s'obscurcit au-dessus du stade. En novembre, Québec prend les choses en main. La Régie des installations olympiques est créée. Elle sera confiée au ministre des Affaires municipales, délégué à l'Environnement, Victor Golbloom, que le maire qualifiait plutôt de « ministre de la Pollution ». Drapeau perd la maîtrise d'oeuvre de son oeuvre maîtresse. N'empêche que les Montréalais lui réserveront une ovation monstre lors des cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques, l'été suivant.

En 1977, moins d'un an après avoir chassé Robert Bourassa et ses libéraux du pouvoir, le gouvernement de René Lévesque décrète la tenue d'une commission d'enquête sur les coûts des Jeux olympiques. Le juge Albert Malouf en sera le président. Au printemps de 1980, le rapport de la commission Malouf est rendu public. Le maire Drapeau

est sévèrement blâmé. Il promet de répondre dans un livre dont on attend toujours la parution. Un fait est, les Jeux olympiques auront coûté 1,4 milliard de dollars, cinq fois plus que prévu au départ.

Après la défaite des libéraux en novembre 1976, selon Susan Purcell et Brian McKenna, Drapeau envisage de remplacer Bourassa à la direction du parti, à la condition d'éviter un congrès au leadership. On lui prête même l'intention de tenir, simultanément aux élections municipales de 1978, un référendum sur la souveraineté du Québec. Il veut, en quelque sorte, riposter aux attaques dont il se dit la cible de la part de certains ministres péquistes. L'information ayant filtré jusqu'au bunker de la Grande-Allée à Québec, les relations deviennent plus harmonieuses.

Niding s'éclipse...

Aux élections municipales de 1978, deux partis d'opposition lui feront la lutte. Le GAM du député libéral fédéral Serge Joyal et le RCM de Jacques Duquette, un fonctionnaire provincial. Un mois avant la tenue du scrutin, Drapeau doit écarter son bras droit Gérard Niding, pris en flagrant délit de scandale olympique, révèle *La Presse* en octobre. En échange de ses bons services, l'ingénieur Régis

Trudeau lui a offert une maison de villégiature à Bromont.

Pour succéder à Niding, Drapeau forme équipe avec Yvon Lamarre. Des sources ont déjà confié à *La Presse* que des gens d'affaires l'ont imposé au maire, sinon ils menaçaient de lui retirer leur appui.

Toujours est-il que M. Lamarre sera en fait la conscience sociale du maire Drapeau. Après le balayage de novembre 1978 — seulement deux conseillers municipaux d'opposition —, l'administration municipale, grâce à lui, retourne dans les quartiers. C'est la fin des grands projets — sauf pour les Floralies de 1980 —, place à l'opération 10 000 logements, aux places au Soleil, à la revitalisation des artères commerciales et aux premiers parcs industriels.

Bref, la qualité de la vie devient le maître mot. En 1981, Drapeau participe au premier Sommet économique sur Montréal et sa région. Il surprend tout le monde en y présentant son dernier grand rêve, un TGV Montréal / New York, idée abandonnée depuis.

En 1982, il fait une malencontreuse chute dans le garage de l'hôtel de ville. Sa santé se détériore ensuite. Cette année-là, Québec annonce une réforme de la CUM. Le maire de Montréal devra dorénavant partager le pouvoir avec les autres maires de l'île. L'idée ne l'enchantait guère. Son poids politiques n'est plus ce qu'il était, la réforme passe finalement comme lettre à la poste.

Deux ans plus tard, en entrevue à *La Presse*, il avouera que contrairement à ce qu'il craignait, les choses vont rondement au sein de la nouvelle CUM.

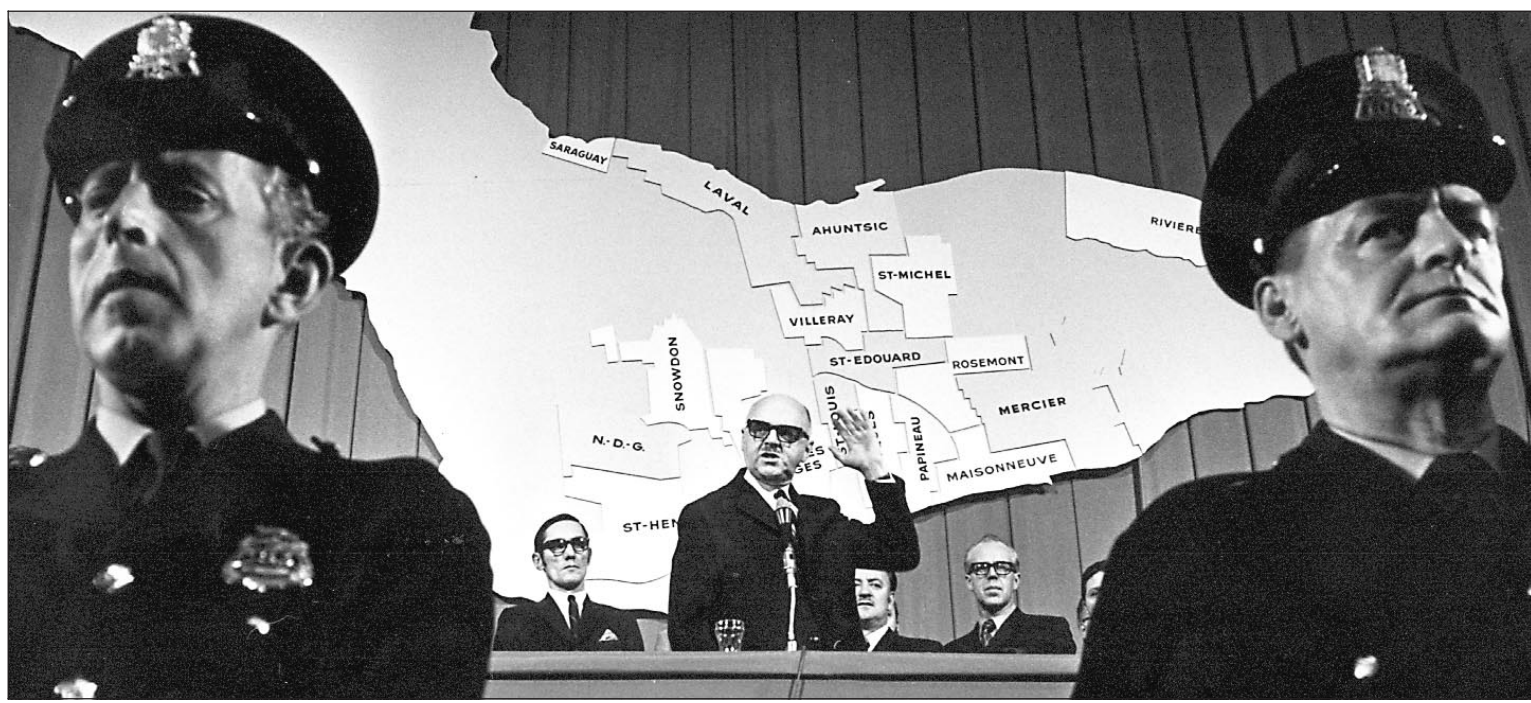
À l'automne 1982, il remportera sa dernière élection à la mairie. Sa victoire est assombrie par le retour de l'opposition à l'hôtel de ville. À mi-mandat, le jeune loup qui l'a affronté à la mairie en 1982, Jean Doré, est élu conseiller municipal lors de la première élection complémentaire à se tenir à Montréal en mai 1984. Il lui succédera à la mairie en 1986.

Des membres de son entourage avaient vainement tenté de lui faire comprendre, en 1982, que le temps de la retraite avait sonné. Il acceptera l'implacable verdict en 1986. Depuis, son Parti civique a été rayé de la carte.

En 1987, il est nommé ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO à Paris par le premier ministre Brian Mulroney. De retour au pays en 1991, il a consacré l'essentiel de son temps à la rédaction d'un livre sur le controversé « Vive le Québec libre » du général de Gaulle.



Le 14 mai 1970. Montréal vient d'obtenir les Jeux olympiques de 1976. Le lendemain, à l'aéroport d'Amsterdam, le maire Drapeau consulte *La Presse*.



Octobre 1970, une victoire comme Jean Drapeau les aimait: 52 conseillers municipaux du Parti civique sur 52.



Juin 1986, Jean Drapeau annonce sa décision de se retirer de la politique. À ses côtés, son épouse Marie-Claire.



Pour une dernière fois...

Actualités

Peines exemplaires et confiscation de biens pour deux fondateurs des Rock Machine

MARCEL LAROCHE

Giovanni Cazzetta et Gilles Lambert, deux membres fondateurs du groupe de motards Rock Machine, ennemis jurés des Hells Angels, ont été condamnés respectivement à cinq et trois ans de pénitencier pour complot et possession de biens, immeubles, véhicules de luxe et bijoux d'une valeur estimée à plus de deux millions de dollars, le tout provenant d'activités criminelles.

Quant à Maria Cazzetta, sœur des frères Salvatore et Giovanni Cazzetta et dont le conjoint Richard Parent a été assassiné par balles la semaine dernière, et Suzanne Poudrier, la femme de Renaud Jomphe, lui aussi tué en octobre 1996 dans la guerre des motards, elles ont écopé chacune un an de prison à purger au sein de la collectivité.

En plus d'imposer la prison, hier, aux deux leaders des Rock Machine ainsi qu'aux deux veuves, la juge Lise Côté, de la Cour supérieure, à Montréal, a aussi ordonné la confiscation de plusieurs immeubles saisis, dont l'édifice du 2025, rue Huron, près du pont Jacques-Cartier, dans l'est de la métropole, qui a longtemps servi de repaire et de forteresse blindée à cette organisation criminelle.

L'ordonnance de confiscation, un précédent depuis l'amendement de la loi en matière de produits de la criminalité, vise également des bijoux de valeur, dont une bague d'homme ornée du sigle des Rock Machine et trois véhicules, une Lexus 1992, une Corvette 1959 et un Jeep Cherokee 1994 appartenant à Cazzetta.

Giovanni Cazzetta, 42 ans, ainsi que sa sœur Maria, 35 ans, Gilles Lambert, 43 ans, et Suzanne Poudrier, 44 ans, étaient tous accusés de 28 chefs de complot avec d'autres membres des Rock Machine pour possession de biens provenant du trafic de stupéfiants, entre le 19 janvier 1989 et le 22 mai 1997.

Au terme d'un procès devant jury qui avait duré près de cinq mois et demandé plus de 15 jours de délibérations, les quatre prévenus avaient été reconnus coupables des crimes reprochés, le 17 juin dernier.

Le quatuor, représenté par les avocats Jacques Bouchard et Lise Rochefort, était passible d'une peine maximale de 10 ans de pénitencier pour ce genre de crime.

Les frères Cazzetta

Condamné à plusieurs reprises

depuis 1976 pour des crimes reliés au trafic de stupéfiants, Giovanni Cazzetta venait à peine d'être libéré de prison, le 9 janvier 1997, lorsqu'il a de nouveau été appréhendé par la police, au mois de mai 1997.

La dernière sentence de Giovanni Cazzetta, dont le frère Salvatore vient d'être condamné en juin dernier, à Jacksonville, en Floride, à 12 ans de prison pour complot et importation aux États-Unis de 10 tonnes de haschisch, remonte à 1998 alors qu'il a écopé neuf ans de pénitencier sous 10 chefs d'accusation reliés au trafic de cocaïne.

Au moment de sa mise en accusation pour complot au mois de mai 1998, Giovanni Cazzetta était donc en prison, un endroit qu'il a quitté pour quelques heures, mardi, pour se rendre sous escorte policière au salon funéraire où était exposé son beau-frère, Richard Parent, criblé de balles la semaine dernière devant son domicile de la rue Versailles, dans le quartier Petite-Bourgogne, à Montréal.

Personnage moins en vue, Gilles Lambert n'a qu'une seule condamnation antérieure pour complot et tentative d'évasion. Il avait alors écopé une peine de trois mois de prison assortie d'une probation d'un an.

Arrêté le 5 mai 1998, Lambert est incarcéré depuis plus de 14 mois, le tribunal lui ayant refusé tout cautionnement.

Lambert est celui qui, au nom des Investissements Rock Machine, a déposé en 1990 l'offre d'achat de 90 000 \$ pour l'édifice du 2025, rue Huron, à Montréal. Après quelques modifications, l'immeuble est devenu une véritable forteresse de motards dont la valeur de remplacement a été estimée en juin 1992 à 754 000 \$.

Quant à Maria Cazzetta et Suzanne Poudrier, elles n'ont pas d'antécédents judiciaires, ce qui a facilité leur mise en liberté dès le début du processus judiciaire, au mois de mai 1998.

L'édifice du 2025, rue Huron, près du pont Jacques-Cartier, avait été transformé en repaire et forteresse blindée après avoir été acquis en 1990 pour 90 000 \$ par les Investissements Rock Machine. Il a fait hier l'objet d'une ordonnance de confiscation émise par la juge Lise Côté. En médaillon, Giovanni Cazzetta, 42 ans, leader des Rock Machine, condamné hier à cinq ans de pénitencier.

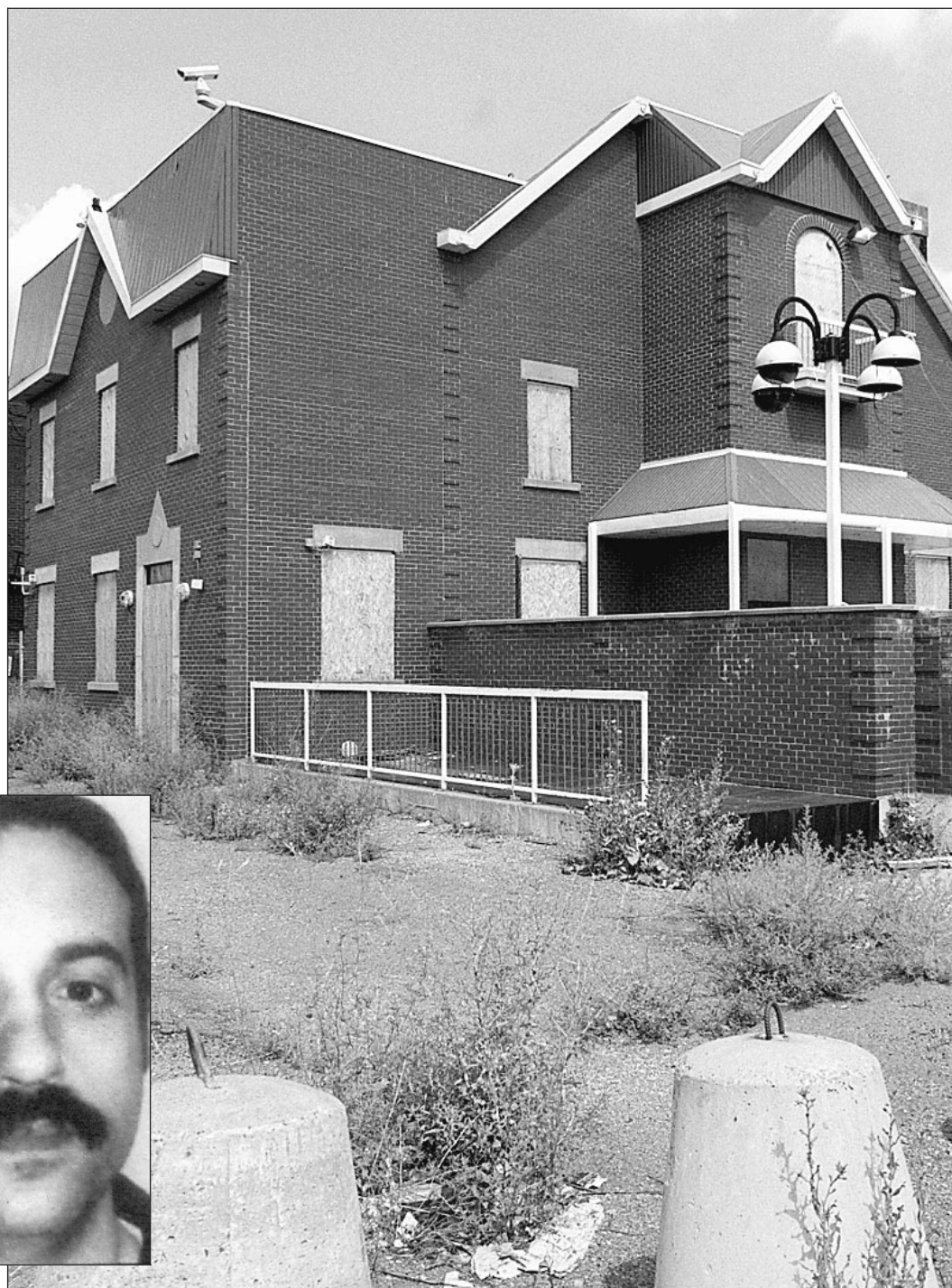
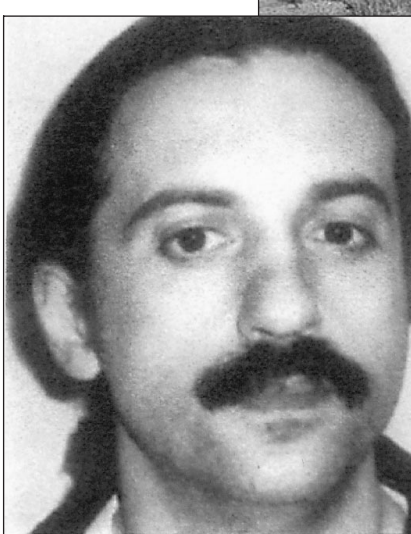


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©



Peines exemplaires

Dans son jugement de 35 pages, la juge Côté écrit que « les accusés ont été reconnus coupables de crimes où le facteur d'exemplarité est important si l'on considère qu'il s'agit d'une infraction de criminalité organisée. »

En tenant compte de plusieurs facteurs aggravants jouant contre Giovanni Cazzetta (plusieurs condamnations, éléments de réhabilitation à peu près inexistant, train

de vie élevé, jamais occupé de travail légitime malgré ses 42 ans), le tribunal lui a infligé cinq ans de pénitencier sur chaque chef concurrent, la peine étant cependant consécutive à celle qu'il purge déjà pour trafic de cocaïne.

Pour le cas de Gilles Lambert, le tribunal a pris en considération son léger passé criminel et sa détention préventive de 14 mois pour le condamner à trois ans de pénitencier.

Maria Cazzetta et Suzanne Pou-

drier, qui attendaient avec anxiété la décision finale, ont poussé un soupir de soulagement en apprenant que la Cour leur imposait une peine d'emprisonnement d'un an à être purgée dans la collectivité.

Les deux veuves devront cependant respecter les conditions de liberté usuelles, à savoir ne pas troubler l'ordre public, avoir une bonne conduite et subvenir aux besoins de leurs enfants.

Des résultats de tests médicaux livrés... après la mort de la patiente

FRANÇOIS BERGER

Les résultats d'analyses de laboratoire demandées par un médecin et effectuées dans un hôpital de Montréal ont été livrés à la clinique médicale deux semaines après... le décès de la patiente, a révélé hier un responsable de la Clinique du boulevard à l'enquête du coroner Gilles Perron sur la mort d'Isabelle Brûlé.

Le docteur Michel Miron, secrétaire administratif de la clinique où Isabelle Brûlé avait consulté trois médecins avant de mourir chez elle, le 3 février dernier, a indiqué hier qu'il est très fréquent que les médecins pratiquant dans le privé obtiennent les résultats d'analyses, par l'intermédiaire du courrier postal, dans un délai d'une à trois semaines.

Isabelle Brûlé, une élève du cégep de Rosemont, avait consulté le Dr Giovanni Séviero, le 25 janvier, et ce dernier l'avait envoyée subir des tests à l'hôpital Santa Cabrini. Quand la jeune femme de 23 ans a consulté d'urgence deux autres médecins à la même clinique, les 1^{er} et 3 février, ces derniers n'avaient pas en leur possession les résultats des tests.

L'enquête du coroner a déjà montré, en mai, que des résultats d'analyses avaient été reçus par le Dr Séviero le 5 février, deux jours après le décès de Mme Brûlé d'une thrombose vasculaire de l'intestin. Mais hier, il a été établi que deux autres résultats de tests, demandés par le même médecin, mais

dont la nature n'a pas été précisée, ne sont parvenus à la clinique que le 16 février, trois semaines après les prélèvements.

En fait, les résultats étaient prêts dès le 26 janvier pour une analyse et le 27 janvier pour une autre, mais ils ont été vraisemblablement déposés dans le casier que le Dr Séviero possède à l'hôpital Santa Cabrini, où il a une pratique.

Neuf fois sur dix, les résultats sont déposés dans le casier du médecin à l'hôpital où il pratique, même s'il a demandé les analyses pour un patient vu à la clinique privée, a dit hier le Dr Miron. Cela entraîne des délais indus dont « les médecins se plaignent souvent », selon lui.

Pourtant, a signalé le Dr Miron, le télécopieur peut être utilisé pour transmettre des résultats d'analyse dans les cas qui semblent graves. La Clinique du boulevard, dans le quartier Rosemont, possède un télécopieur depuis de nombreuses années.

L'enquête du coroner, qui doit se terminer demain au palais de justice de Laval, a déjà établi, le printemps dernier, que le décès d'Isabelle Brûlé est vraisemblablement attribuable à une erreur de diagnostic. Le coroner devra départager les responsabilités dans cette affaire mettant en question les cliniques privées, qui sont devenues des éléments importants du « virage ambulatoire » destiné à décongestionner les urgences des hôpitaux.



PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse ©

Marc et Carole Brûlé, les parents d'Isabelle, assistaient hier à l'audience du coroner Gilles Perron.

**7 ARTICLES LANCÔME,
2 CHOIX DE COLLECTIONS**

À l'achat de 26 \$ et plus de produits Lancôme, vous pourrez choisir 7 articles de la collection **Lin** ou **Soie**. Chaque prime contient: 2 rouges à lèvres • Maquillage, Quatuor d'ombres à paupières • Soin Primordiale Nuit 15 ml • Bi-Facil 30 ml, démaquillant pour les yeux • Mascara Extencils noir • Sac à cosmétiques.

Une prime par personne. En vigueur jusqu'au 22 août 1999, ou jusqu'à épuisement des stocks.

LANCÔME

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com

La beauté zen

Les signes du stress et de la fatigue s'estompent avec le soin Hydra-Zen, qui redonne à votre peau la douceur et la souplesse qui sont les traits de la jeunesse. 50 ml, 58 \$.

Je me fais plaisir

277171

Goodyear abandonne son projet d'agrandissement à Valleyfield

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Après avoir annoncé en mars dernier un projet d'investissement de 87 millions à son usine de Valleyfield en échange d'un nouveau contrat social avec la section locale 143 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) comportant un horaire continu de sept jours, Goodyear vient d'annoncer qu'elle abandonnait son projet en raison d'une surproduction de pneus.

Jean-Louis Bériault, président de la section locale du SCEP, a dit que les 1400 salariés s'étaient « fait passer un gros sapin », puisqu'ils avaient accepté dès le mois de mars d'introduire le régime d'heures continu de sept jours pour bien marquer leur bonne foi.

« Nous avons appris que le nouvel équipement qui devait être installé à Valleyfield a été dirigé vers une autre usine de la compagnie, celle de Union City, au Tennessee, — une usine qui devait fermer ses portes. C'est un exemple probant du protectionnisme américain à son état pur », fulmine M. Bériault en ajoutant que le syndicat avait indiqué à la direction qu'il mettait fin à l'horaire continu de sept jours.

« Nous allons revenir à l'horaire de travail d'avant mars, soit un horaire basé sur 6 jours et 2/3 », a-t-il conclu.

Dans un communiqué laconique, Goodyear signale que ses capacités de production au Brésil et au Mexique lui permettent de mieux profiter de la capacité actuelle, sans être obligée d'investir. Elle ajoute qu'elle a annulé un projet de nouvelle usine de pneus radiaux au Brésil, en juin dernier.

L'investissement projeté à Valleyfield devait permettre l'accroissement de la produc-

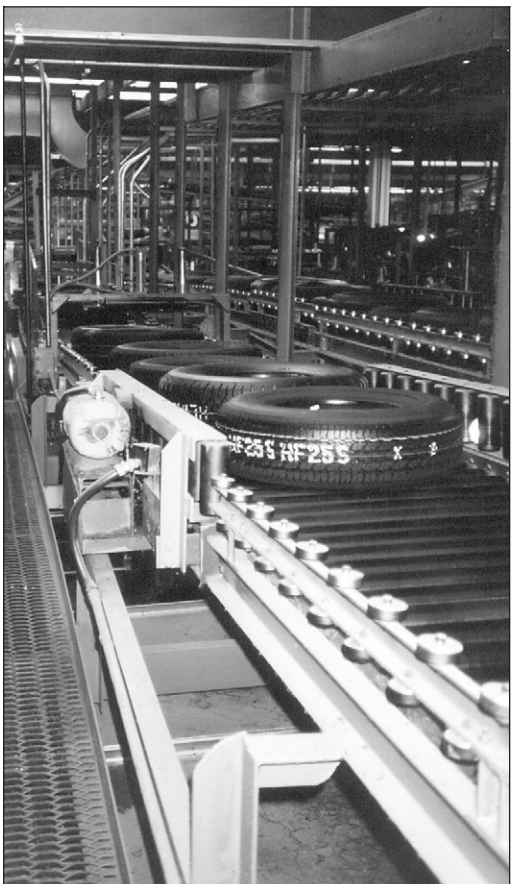


PHOTO La Presse ©

L'usine Goodyear à Valleyfield.

tion de 25 000 à 35 000 pneus par jour, et créer à terme 350 emplois additionnels. Le gouvernement du Québec avait promis une subvention de 6,8 millions pour la réalisation du projet, plus une aide supplémentaire de 2,3 millions pour couvrir la formation des nouveaux employés.

Les grands chantiers du week-end

du 13 au 16 août 99

À ÉVITER CE WEEK-END

Transports Québec recommande d'éviter les ponts Champlain et Honoré-Mercier. Utilisez le pont Jacques-Cartier et le pont-tunnel La Fontaine

20 Autoroute Jean-Lesage Sainte-Hélène et Saint-Nazaire

Aucune entrave durant le week-end
- Circulation à contresens 1 voie par direction le soir et la nuit

112 Pont Victoria

- 1 voie ouverte:
Vendredi 13 h au dimanche 6 h en direction de la Rive-Sud
Dimanche 6 h au lundi 13 h en direction de Montréal

À SURVEILLER CE WEEK-END

10 Pont Champlain

Dans les 2 directions
2 voies ouvertes :
- Vendredi 21 h à 23 h 59
- Samedi 7 h à 23 h 59
- Dimanche 9 h à 12 h
- Dimanche 22 h à 23 h 59

40 Autoroute Félix-Leclerc Saint-Cuthbert

- En direction est: 2 voies ouvertes du vendredi 15 h au samedi 23 h 59 et par la suite 1 voie ouverte
- En direction ouest: 2 voies ouverte dimanche 0 h 01 au lundi 7 h et par la suite 1 voie ouverte

138 Pont Mercier

Fin de semaine : 1 voie ouverte par direction
La semaine prochaine:
Début des travaux de peinture 2 voies rétrécies en direction de Montréal jusqu'à la fin octobre

1 voie ouverte :
- Samedi 0 h 01 à 7 h
- Dimanche 0 h 01 à 9 h
- Lundi 0 h 01 à 5 h

40 Autoroute Félix-Leclerc Montréal, Montréal-Est

Dans les 2 directions
Entre le pont Charles-de Gaulle et l'échangeur Anjou
- Fermeture complète la nuit dans les secteurs où existent des voies de service
- Détour par ces voies de service
Fermetures le jour de 1 à 2 voies par direction

À l'extérieur du grand Montréal

20 Autoroute Jean-Lesage Saint-Nicolas (près de Québec)

- 1 voie ouverte en direction est
- 2 voies ouvertes en direction ouest en tout temps

10 Autoroute des Cantons-de-l'Est à Brossard

Entre l'A-30 et l'A-35
- Circulation à contresens 1 voie par direction
- Lundi au mercredi 20 h à 5 h 30
- Jeudi 22 h au vendredi 5 h 30 et vendredi 22 h au samedi 8 h

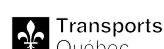
15 Autoroute Ville-Marie Échangeur Turcot

Bretelle 20 est pour l'A- 720 est
- Circulation à 2 voies samedi 6 h 30 au lundi 10 h et du mardi au vendredi de 6 h à 10 h

Secteur à éviter
Itinéraires de rechange :
Utiliser la R-132 via la sortie 291 à St-Apollinaire ou l'A-40.

20 Autoroute Jean-Lesage Saint-Hyacinthe

Entre les sorties 133 et 134
- Fermeture complète d'une structure et circulation à 2 voies rétrécies par direction



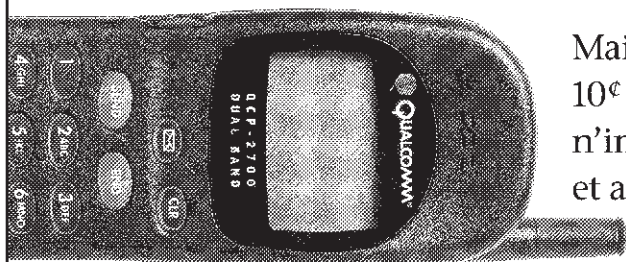
INFO-TRAVAUX Service 24 heures

Montréal : (514) 283-3010 clearNET (sans frais): *7575 www.mtq.gouv.qc.ca/Travaux

L'interurbain à 10¢ sort de chez vous.

Maintenant, sur votre téléphone cellulaire comme à la maison, payez seulement 10¢ la minute pour les interurbains que vous faites le soir et le week-end, n'importe où au Canada. Il suffit d'être abonné au plan d'économie Simplitel^{MC} et au service UniContact^{MC} Bell ou à un forfait admissible de Bell Mobilité.

Composez le 1 877 SORTIE 10. www.bell.ca/simplitel



Certaines restrictions s'appliquent.



Communiquiez comme personne

2770671

Verdun sonde les poches des insulaires

ÉRIC TROTTIER

On ne voit pas souvent une administration municipale déposer un projet de règlement d'emprunt en demandant ouvertement à sa population de le battre au registre d'opposition.

C'est pourtant la dernière trouvaille de l'administration du maire Georges Bossé, à Verdun, pour faire accepter à la population de l'Île-des-Soeurs un projet de quartier résidentiel dans la pointe sud de l'île.

L'administration Bossé vient en effet d'annoncer qu'elle est prête à acquérir les neuf hectares de la forêt privée de l'île... à condition que la facture soit reflétée aux 14 000 résidents de l'île des Soeurs, ce qui pourrait se traduire par une hausse de taxes de 8 % !

Depuis un an, la Ville de Verdun, qui a entrepris de réviser son plan d'urbanisme, projetait d'acquérir seulement trois hectares de la forêt « privée » de l'île, laissant à son propriétaire, le constructeur Proment, six autres hectares qu'il pourrait mettre en valeur à sa guise. Mais l'administration Bossé n'a cessé de se buter à l'opposition d'un groupe de résidents de l'île mené par leurs conseillers, Catherine Chauvin et Robert Isabelle, lesquels souhaitaient que Verdun acquière les six autres hectares de la forêt.

À court d'arguments, la Ville a donc décidé de laisser parler les portefeuilles. Le 31 août prochain, l'administration Bossé présentera un projet de règlement d'emprunt de 14 millions pour acheter toute la forêt privée. Ce montant, a dit hier le directeur général de la Ville, Gaétan Laberge, est basé sur une estimation du montant total que pourrait exiger un juge d'expropriation si la Ville n'arrivait pas à s'entendre avec le propriétaire du terrain.

Si ce règlement d'emprunt était adopté, les contribuables de l'île pourraient se retrouver avec une hausse de taxes de près de 8 %, soit 150 \$ par 100 000 \$ d'évaluation.

Pour ceux qui ont mené la bataille de la conservation de la forêt de l'île des Soeurs, le « cadeau » du maire Bossé semble empoisonné. « Le montant de 14 millions est nettement exagéré, a déclaré à *La Presse* le conseiller de l'Île-des-Soeurs Robert Isabelle. La Ville avait embauché un évaluateur indépendant, l'an dernier, qui avait plu-

tôt estimé la valeur du terrain à huit millions. Alors, adopter un règlement d'emprunt de 14 millions, c'est comme si on annonçait à Proment qu'on est prêt à payer jusqu'à 14 millions. Quelle stratégie d'amateurs... »

« C'est une stratégie fumeuse, a rétorqué l'autre conseillère de l'île, Catherine Chauvin. Non seulement la Ville contribue à la surenchère de cette partie de l'île, mais elle fait reposer toute la responsabilité de l'acquisition sur les épaules des résidents de l'île. »

Choix déchirant

Pour les deux conseillers, il est clair que l'administration Bossé a voulu, par ce procédé, mettre les résidents de l'Île-des-Soeurs devant un choix déchirant : ou bien ils acceptent que Proment mette en valeur les six hectares de la forêt comme le prévoit le nouveau plan d'urbanisme de la municipalité, ou bien ils achètent le terrain à leurs frais.

« Depuis plus d'un an, nous faisons face à l'opposition de ceux qui veulent préserver la forêt, mais ceux qui ne veulent pas en payer le prix n'ont jamais pu se faire entendre, a expliqué M. Laberge. Nous allons enfin prendre le pouls de la population. »

La Ville souhaite en effet que les résidents de l'Île-des-Soeurs se « réveillent » et viennent signer, en grand nombre, le registre d'opposition afin d'indiquer haut et clair qu'ils ne sont pas disposés à payer une telle somme (14 millions) pour neuf hectares de forêt. « Il ne faut pas oublier que la Ville a déjà acheté 21 hectares de cette forêt, rappelle M. Laberge. Nous étions prêts à en acquérir trois autres et à ne laisser que six hectares à Proment. Mais les gens ne semblaient pas d'accord, alors nous n'avons pas le choix en leur proposant d'acquérir tout le terrain. »

Pour leur part, les conseillers Chauvin et Isabelle estiment que « d'autres solutions » moins coûteuses permettraient à Verdun de mettre la main sur les neuf hectares. « En tenant pour acquis que la valeur réelle du terrain tourne autour de huit millions, il serait possible de financer l'achat de la forêt sans augmenter les taxes des Verdunois, » déplore M. Isabelle. « Et c'est encore, finalement, des conseillers de la terre ferme qui auront le dernier mot sur un dossier prioritaire à l'Île-des-Soeurs », de conclure Mme Chauvin.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

« L'intégration, ça n'est pas juste culturel. Ce n'est pas juste la musique. Ça passe aussi par l'économie », croit Annie Constantine Ilivuzi, du centre N'Banz, à Verdun.

L'intégration au-delà des tam-tams

RIMA ELKOURI

Danser au son des tam-tams, c'est bien beau. Mais quand on songe à l'intégration, il ne faut pas penser uniquement « culture », mais aussi « économie », croit Annie Constantine Ilivuzi. Portée par des principes de justice sociale, cette militante de 29 ans veut briser le cycle de la dépendance qui emprisonne les femmes démunies de Verdun, et plus particulièrement les femmes réfugiées et immigrantes.

Pour y arriver, Mme Ilivuzi a créé le centre N'Banz, un organisme apolitique à but non lucratif qui a pignon sur rue depuis un an et demi, à Verdun. L'objectif premier ? La mise sur pied d'un fonds d'aide à l'entrepreneurship. Il s'agit en fait de donner un coup de pouce technique et financier à des femmes qui voudraient créer leur propre emploi.

Le centre est dédié à Régine N'Banz, une femme qui a payé de sa vie son implication sociale. Elle est morte en 1996 quand une bombe a éclaté dans le camp d'orphelins dont elle s'occupait à Goma, dans l'ex-Zaïre.

« On veut aider des femmes à

trouver leurs talents », explique la volubile coordonnatrice en chef du centre. Plutôt que de leur offrir « du poisson cuit, vaut mieux leur enseigner à pêcher », dit-elle.

Les idées d'entrepreneurship ne manquent pas, notamment pour servir les résidents immigrants de Verdun, qui constituent 10 % de la population. « Par exemple, je remarque qu'on n'a pas de boutique de beauté pour les Noirs ou d'épicerie vendant des produits tropicaux. On doit aller à Côte-des-Neiges pour en trouver... »

Pourquoi le projet cible-t-il les femmes ? « Ce n'est pas de la ségrégation sexuelle, assure Mme Ilivuzi. Mais on sait bien que le système de travail donne plus de chances aux hommes. Dans la moyenne, les femmes sont plus pauvres et doivent se battre un peu plus. Autant chez les Québécois "pure laine" que chez les immigrants récents. » Chez les femmes réfugiées et immigrantes, les problèmes se posent avec encore plus d'acuité, dit-elle. Souvent parrainées par leur mari, elles en demeurent dépendantes.

Cela dit, le centre N'Banz est prêt à ouvrir ses portes à tous, hommes, femmes ou enfants, Québécois de naissance ou d'adoption, précise Mme Ilivuzi. Originaire du Rwanda, la jeune femme à la peau

d'ébène souligne qu'elle s'est elle-même « mariée avec le Québec » en 1991 et qu'elle se méfie des étiquettes. « Je préfère dire que je suis planétaire. »

Mme Ilivuzi bénéficie de l'appui d'André Corten, professeur de sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, dont elle a suivi les cours. « Annie étudiait en maîtrise au moment des massacres dans les camps de Goma. (...) Je l'ai encouragée à créer ce projet », dit-il. Le professeur, qui est président du conseil d'administration du centre, se réjouit du fait que le programme ne soit pas simplement géré par des fonctionnaires, mais par des « âmes sensibilisées à la souffrance ».

En marge de ses activités habituelles, le centre N'Banz, appuyé par l'Aide médicale internationale à l'enfance (l'AMIE), veut créer un fonds de sauvetage pour Kunda Clémentine, une Zaïroise de 31 ans qui est en détresse. Après avoir perdu son mari à la guerre, cette mère de trois enfants erre avec eux de pays en pays, en quête d'un refuge. Elle a une cousine ici qui ne demande pas mieux que de la recevoir, dit Mme Ilivuzi. « On voudrait amasser entre 12 000 \$ et 15 000 \$ pour parrainer la famille et lui permettre de vivre ici pendant un an. »

treadlightly!

Les grands espaces

De l'espace en grand

Configuration à sept places*

Laissez-vous confortablement aller à vos idées de grandeur dans le tout nouveau Discovery Série II – encore plus long, plus large et plus évolué. Capable d'accueillir jusqu'à sept passagers, le Discovery Série II de Land Rover vous invite à voyager sans compter. Le Discovery Série II vous réserve aussi des caractéristiques technologiques de pointe, comme la fonction de virage actif (ACE) et le contrôle de traction électronique aux quatre roues. Du grand art, quoi. Espace. Confort. Stabilité. Par tous les chemins. Pour plus de renseignements, composez le 1 800 FINE 4WD ou rendez-vous à www.best4x4.landover.com

46 900 \$*
Discovery Série II

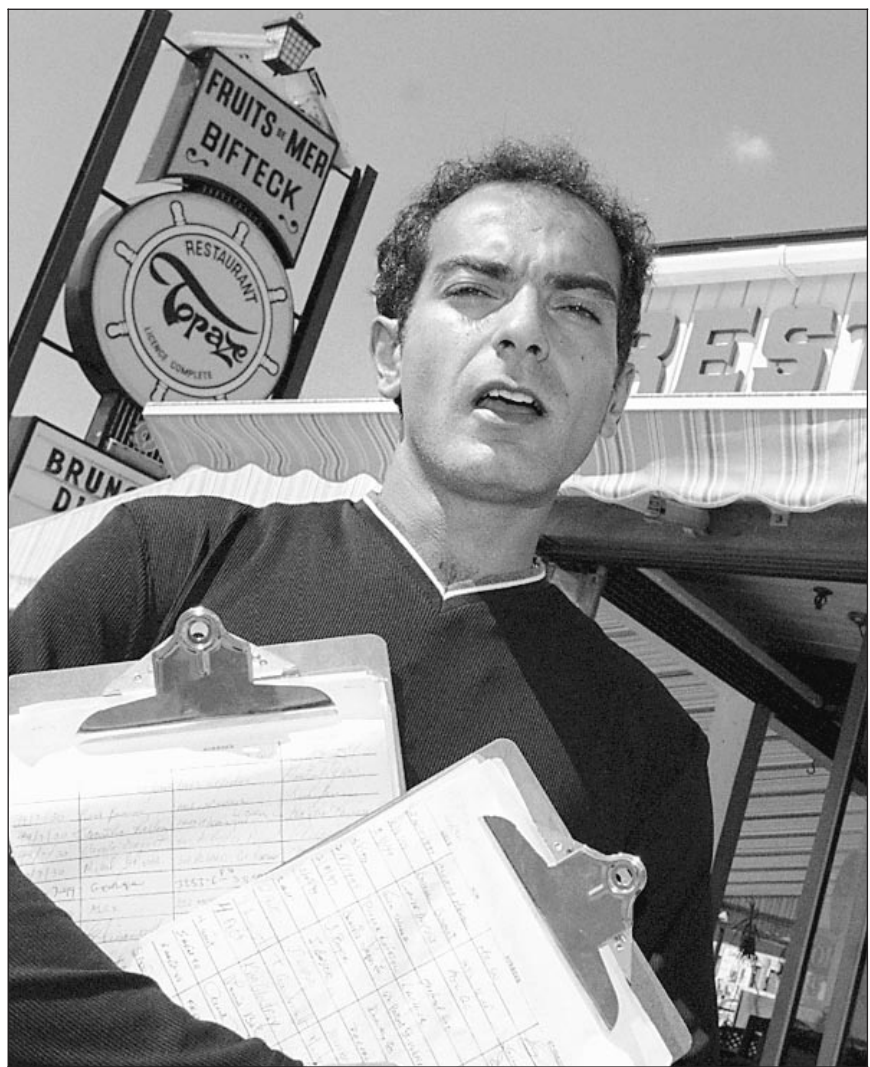
LAND ROVER
TOUT EST POSSIBLE™

*Le PDSF du véhicule illustré est de 46 900 \$ et n'inclut ni les taxes ni les frais relatifs au transport (895 \$), à l'immatriculation et au permis. Les caractéristiques optionnelles sont en sus, sous réserve de la disponibilité. L'intérieur illustré présente l'ensemble Sept places comprenant les sièges arrière orientés vers l'avant, le marchepied arrière hydraulique et la suspension à autorégulation de niveau (2 950 \$) de même que l'ensemble Aspect cuir (3 000 \$), tous deux offerts en option. Le concessionnaire peut demander un prix moindre. © Land Rover Canada, une division de BMW Canada Inc. «Land Rover» et «Tout est possible» sont des marques de commerce de Rover Group Ltd., utilisées sous licence.

Île de Montréal

Un commerçant crie à l'injustice

Lachine prête à l'exproprier pour aider un promoteur immobilier



Georges Bakopanos refuse de perdre son restaurant au profit d'un promoteur immobilier.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

ÉRIC TROTTIER

La Ville de Lachine a-t-elle décidé de favoriser un promoteur immobilier au détriment de trois commerçants ?

C'est ce que se demande le restaurateur George Bakopanos, propriétaire du restaurant Topaze, situé boulevard Saint-Joseph, dans le quartier historique de Lachine. M. Bakopanos est menacé d'expropriation par la Ville, qui souhaite permettre à un promoteur de construire une série de condos et de maisons de ville aux abords de l'ancien bureau de poste.

« On a souvent vu des villes exproprier des citoyens pour construire un ouvrage public, mais exproprier pour revendre à un promoteur, je trouve ça tout à fait injustifié, injuste et antidémocratique », a déclaré hier à *La Presse* M. Bakopanos, qui refuse de perdre son restaurant, lui qui, avec son frère, a investi dix années de sa vie dans ce projet.

Depuis deux semaines, le restaurateur fait circuler une pétition qui a déjà recueilli près de 1000 noms, dont celui du maire de Lachine, William McCulloch, opposé au projet (ainsi qu'à ses huit conseillers qui détiennent cependant le pouvoir à l'hôtel de ville).

« Je suis contre, a expliqué le maire, parce que je refuse qu'on utilise la Ville pour exproprier des

gens au nom de promoteurs immobiliers. Et puis, une expropriation, ça coûte les yeux de la tête. Enfin, je déplore que la Ville ait entrepris des démarches alors que le projet de Belcourt n'est pas finalisé et que son financement n'est pas clair. »

Le constructeur, Les développements Belcourt inc., une entreprise qui appartient aux frères David et Michael Zuneshine, avait obtenu

Le maire dénonce les méthodes douteuses de son conseil.

l'an dernier les faveurs de la Ville en faisant changer le règlement de zonage du boulevard Saint-Joseph, pour construire un immeuble résidentiel de cinq étages à l'emplacement de l'ancien bureau de poste dont il est propriétaire.

Mais ce projet a été renversé lors d'un référendum tenu en novembre dernier. Les citoyens qui s'y sont opposés estimaient que des immeubles d'une telle hauteur dénatureraient le caractère historique du quartier.

Belcourt revient donc à la charge. Cette fois, les frères Zuneshine entendent respecter la hauteur réglementaire des immeubles du boulevard Saint-Joseph (trois étages), mais ils ont besoin d'un plus grand espace pour s'« étendre » autour de l'ancien bureau de poste.

Ils demandent à la Ville d'acquiescer le restaurant Topaze, un commerce de produits nautiques ainsi qu'un garage situé rue Notre-Dame.

La propriétaire du commerce de bateaux a indiqué hier que toute cette affaire commençait déjà à lui faire perdre des revenus, de nombreux clients persuadés de sa fermeture prochaine ayant décidé de changer de fournisseur.

Selon le maire McCulloch, seul le propriétaire du garage est disposé à négocier la vente de son commerce.

Le conseiller Yves Lemire, favorable au projet, a expliqué que le nouveau projet de Belcourt prévoyait la mise en valeur de tout le secteur entourant l'ancien bureau de poste. La démolition des commerces servirait à aménager un petit parc et à construire les maisons de ville. « La Ville va négocier l'achat des commerces qui doivent disparaître, a-t-il dit. Si les négociations n'aboutissent pas, il est possible que la Ville procède alors à l'expropriation. »

Selon lui, le refus des commerçants « fait partie du jeu de la négociation ; c'est tout à fait normal ».

Seul contre ses conseillers, le maire McCulloch invite la population lachinoise à se présenter en grand nombre à la prochaine assemblée du conseil, le 30 août, pour faire connaître son opposition à ce projet.

Un contrat de solidarité en cas de sinistre

ÉRIC TROTTIER

Une douzaine de municipalités de l'ouest de l'île de Montréal s'appêtent à signer un protocole d'entente qui permettra à chacune d'elles de faire appel aux autres en cas de sinistre majeur.

L'entente intermunicipale sur la sécurité civile, ainsi appelée, devrait être ratifiée au cours des prochaines semaines par les villes de Baie d'Urfé, Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, L'Île-Bizard, Kirkland, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève et Senneville, a déclaré à *La Presse* le directeur général de la Ville de Beaconsfield, Jacques Deslauriers.

« Nous nous sommes un peu inspirés des ententes de coopération qui existent déjà dans le domaine des incendies, a-t-il expliqué. Cette nouvelle entente prévoit qu'en cas d'urgence majeure (un écrasement d'avion, une inondation etc.), une ville sinistrée peut faire appel aux ressources des autres. Les équipements et employés des autres villes lui seraient alors automatiquement prêtés. »

« Si une tempête s'abattait sur Kirkland, la Ville pourrait ainsi faire appel à ses voisins pour l'aider, au lieu de se débrouiller seule », poursuit Peter Harding, directeur général adjoint à la Ville de Kirkland.

« C'est un excellent protocole, qui va permettre d'assister les villes les plus mal prises lors d'un sinistre », dit le maire de Pierrefonds, Marcel Morin.

L'entente a été négociée à l'initiative de la Ville de Beaconsfield, qui a réalisé, après la crise du verglas, que ce type d'entraide pouvait faire gagner bien du temps en cas de sinistre majeur. Les villes aux prises avec un sinistre pouvaient obtenir de l'aide, auparavant, mais cela se négociait au « cas par cas », ce qui pouvait s'avérer long et compliqué.

Avec cette entente, les balises sont jetées : en autant que la ville requérante soit victime d'un sinistre majeur, elle peut demander l'aide de ses voisins.

Les villes signataires (toutes n'ont pas encore approuvé l'entente, en raison des vacances estivales) vont devoir faire prochainement l'inventaire de l'équipement et des ressources humaines dont elles disposent. Cette liste, qui sera révisée annuellement, sera distribuée à toutes les municipalités membres de l'entente. « Comme ça, quand une situation d'urgence surviendra, on saura tout de suite à qui s'adresser pour avoir tel spécialiste ou tel équipement », conclut M. Deslauriers.

Une telle entente existe déjà dans l'est de l'île de Montréal, entre les villes d'Anjou, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Montréal-Est.

Neuf jours de plus pour aller à La Ronde

AMÉLIE RÉGIS

Le calendrier de la saison de la Ronde sera prolongé de neuf jours pour compenser les journées de fermeture dues au conflit de travail qui a paralysé le parc d'attractions pendant plus d'une semaine, cet été.

En plus de son horaire habituel, la Ronde sera ouverte durant la semaine du 30 août et durant les week-ends du 12 et du 19 septembre.

Une entente entre les parties est intervenue mercredi. Dès hier après-midi, les dirigeants de la Société du parc des Îles ont rencontré les différents concessionnaires de La Ronde pour leur faire part de leur décision. Ceux-ci ont des contrats de 96 jours et la SPI a dû prolonger la saison pour leur permettre de récupérer les jours de fermeture.

Mais selon Olivier Cardinal, gérant du Frite Alors de la Ronde, les pertes encourues par le conflit de travail ne pourront être récupérées. « Il n'y aura pas assez de monde à la fin du mois d'août et en septembre pour combler nos pertes », a-t-il remarqué. M. Cardinal croit avoir perdu entre 15 000 et 20 000 \$, soit 10 % de ses recettes totales.

Certains concessionnaires envisageraient même de se rencontrer la semaine prochaine afin de trouver des solutions pour compenser leur manque à gagner. Les moyens de pression, comme l'annulation des chèques de loyer qui doivent

Le rapport de Birdair ne sera pas déposé avant l'automne

ALEXANDRE PRATT

Les ingénieurs de la firme Birdair ne déposeront pas avant l'automne leur rapport sur les causes de la déchirure de la toile du Stade olympique.

La direction de la Régie des installations olympiques (RIO), qui s'indignait en avril de la lenteur de l'enquête, ne semble désormais plus se soucier des longs délais. « Les gens de Birdair nous ont dit au printemps que l'analyse prendrait plusieurs mois, alors maintenant, on attend », explique la porte-parole de la Régie, Brigitte Tremblay.

Cette attente coûte cher à la RIO. Le Salon international de l'automobile a décidé de plier bagage en juin et de retourner à la Place Bonaventure, ce qui entraîne une perte de 750 000 \$ pour la Régie. Les promoteurs de l'événement ont refusé de tenir leur exposition à la piscine olympique et dans les stationnements



Jeunes et moins jeunes se réjouissaient hier matin de la réouverture de La Ronde.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

être payés le 15 août, ne sont pas exclus, comme l'a précisé un concessionnaire, qui a voulu garder l'anonymat.

D'autres concessionnaires sont cependant beaucoup plus conciliants. Pour Jacques et Fortune Bitton, propriétaires des boutiques de souvenirs officiels de La Ronde, la SPI a fait de son mieux en décidant de prolonger la saison de neuf jours. « Tout le monde doit s'en-

traider, car on a tous eu des pertes, a indiqué Mme Bitton. On doit démontrer de la bonne volonté. »

Même son de cloche pour Marc Martel, copropriétaire du Nickel's. « Je crois qu'il n'y a pas autre chose à faire pour l'instant », a-t-il expliqué.

Au Syndicat des travailleurs et travailleuses de Terre des hommes, on se disait également satisfait de la décision de la direction. « Les

jours de travail supplémentaires vont aider à combler le vide du lock-out », a constaté Stéphane Brault, président du syndicat.

Les activités du parc d'attractions avaient repris normalement hier : on pouvait entendre les cris des enfants et regarder les manèges tourner. Et pour ce qui est de la foule ? « C'est une journée normale de semaine », a admis Mireille Bouchard, employée aux admissions.

Rolls-Royce essuie un refus de ses syndiqués

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les 800 membres de la section locale 869 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA-FTQ) viennent de rejeter les dernières offres, qualifiées de finales, de leur employeur, Rolls-Royce, et ont donné à leur bureau syndical un mandat de grève à 95 %.

La direction syndicale a été un peu ébranlée par les résultats du vote puisqu'elle avait recommandé l'acceptation des offres de la compagnie.

L'usine, située au 9500, Côte-de-Liesse, se spécialise dans l'assemblage à neuf des moteurs d'avion, de leur entretien et réusinage ainsi que dans la fabrication de génératrices.

Ce n'est pas tant la question salariale qui mécontente les salariés que la demande patronale d'imposer un horaire continu de deux quarts par jour à raison de sept jours par semaine.

Comme l'a confié à *La Presse* un membre du syndicat qui n'a pas voulu être identifié, c'est toute la

question de la qualité de vie qui est en cause. « Les plus jeunes vont écopier des plus mauvais horaires, en particulier la nuit et le week-end, sans compensation particulière », a-t-il dit.

Le président de la section locale 869, Gérald Tremblay, prétend que les syndiqués ont mal compris la portée des changements à l'horaire de travail. « C'est vrai que l'employeur veut instaurer un horaire continu, mais il veut le mettre en pratique sur une base volontaire. »

Par contre, il affirme que de nombreux membres ne sont pas satisfaits de la nouvelle classification des postes proposée par Rolls-Royce et qui est basée davantage sur la polyvalence des tâches.

Enfin, les syndiqués revendiquent un meilleur régime de pension, plus particulièrement l'indexation des rentes.

Devant le durcissement des positions, les parties sont convenues de poursuivre leurs discussions en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

Parmalat rencontre ses opposants

ALEXANDRE SIROIS

La rencontre, hier, entre deux membres du comité des citoyens NDG-Ouest qui s'opposent au projet d'agrandissement de l'usine de la compagnie Parmalat et deux représentants de l'entreprise n'a pas fait l'unanimité.

À l'issue de la séance de discussion, les porte-parole de l'entreprise semblaient satisfaits, mais les membres du comité se montraient plutôt perplexes. Les pourparlers avaient été organisés par le Service de développement économique et urbain de la Ville de Montréal, à la suite d'une requête du maire Pierre Bourque.

Le directeur québécois des ressources humaines et des communi-

cations de Parmalat Canada, Sylvain Roussel, ne cachait pas son optimisme. « Ça s'est, je pense, assez bien déroulé. C'est une amorce de discussion », a-t-il déclaré, ajoutant qu'une seconde rencontre serait vraisemblablement organisée dans deux semaines « pour rendre le projet plus acceptable pour les citoyens ».

Le président du comité de citoyens, Raymond Grenier, indi-

quait pour sa part que les représentants de la compagnie avaient tenu à préciser qu'au bout du compte, « ils ne considéraient ni réaliste ni faisable l'obtention d'un consensus des citoyens ».

Une telle déclaration a considérablement refroidi les ardeurs des deux membres du comité. « Ils n'avaient rien de concret à mettre sur la table sauf des propositions du genre : améliorer l'acoustique ou l'aspect visuel de la façade de l'immeuble », soutient M. Grenier.

La formation d'un comité tripartite a tout de même été suggérée pendant la rencontre. Il serait composé de représentants des citoyens, de la Ville de Montréal et de Parmalat. Mais encore là, les membres

du comité de citoyens présents aux pourparlers se demandent si un tel comité sera utile, étant donné la position ferme de l'entreprise.

« Ils ont expliqué que, d'abord et avant tout, les propositions d'amendement au projet devaient être compatibles avec leurs propres fonctionnalités et leurs propres besoins », raconte M. Grenier. Le comité de citoyens devrait faire savoir demain ou en début de semaine prochaine s'il accepte de faire partie du comité tripartite.

M. Roussel explique pour sa part que « l'usine d'embouteillage de Sealtest (qui appartient à Parmalat) est là depuis 1926 » et que le projet permettra à l'entreprise de « maximiser la livraison directe ».

La construction du centre de distribution et de camionnage coûterait environ 15 millions, mais permettrait à l'entreprise d'économiser plusieurs millions par année. Parmalat fermerait ainsi les trois entrepôts qu'elle possède dans la région de Montréal, deux à Saint-Laurent et un à Longueuil, et regrouperait ses activités à son usine située au 7470, rue Saint-Jacques.

L'usine se trouve à la frontière de Montréal-Ouest et de Notre-Dame-de-Grâce, à proximité de quartiers résidentiels.

Le projet de Parmalat requiert quatre dérogations au règlement de zonage de la Ville de Montréal, puisque le terrain convoité par Parmalat est zoné « institutionnel ».

Lac-Tremblant-Nord ira aussi aux urnes

NATHALIE NOLIN

Après la municipalité de Mont-Tremblant, c'est au tour des citoyens de Lac-Tremblant-Nord de se prononcer pour ou contre la fusion éventuelle avec Mont-Tremblant, la ville de Saint-Jovite et la paroisse de Saint-Jovite.

Cette petite municipalité de quatre résidents permanents tiendra un référendum sur le projet de fusion le 5 septembre. Quelque 150 villégiateurs et propriétaires de chalets pourront aussi exercer leur droit de vote.

Malgré la réaction de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, à la suite du référendum qui s'est tenu à Mont-Tremblant dimanche dernier, et qu'elle a qualifié de superflu, le maire de Lac-Tremblant-Nord a maintenu l'option d'une consultation.

« Nous voulons avoir un sondage structuré sur la volonté de la communauté. Si on attend qu'un référendum régional soit fait sur la

fusion, nous sommes certains de perdre parce que nous sommes moins nombreux », insiste le maire Ian Rankin.

M. Rankin souligne le caractère habituellement effacé de sa communauté qui n'a pas le choix, pense-t-il, de sortir sur la place publique pour se faire entendre. Il souligne que pas plus de 2000 \$ de frais seront déboursés pour ce processus. Il souhaite aussi que le projet de fusion dans la région de Mont-Tremblant soit considéré comme un cas à part dans la politique de regroupement des municipalités poursuivie par le gouvernement. « Le phénomène de la station touristique Tremblant est unique et la ministre devrait en tenir compte », a-t-il fait remarquer.

Le conseil municipal est en désaccord avec cette fusion, craignant d'être noyé dans une ville unique qui favorisera, d'après lui, le développement touristique plutôt que la protection des espaces verts.



Lac-Tremblant-Nord, une petite municipalité située près de Mont-Tremblant, craint une fusion imposée avec trois villes voisines.

PHOTO PATRICK MARCELLA, collaboration spéciale

Les pompiers de Brossard sont dans l'impasse

RIMA ELKOURI

Après 300 heures de négociation, c'est toujours l'impasse dans le conflit opposant les pompiers de Brossard à leur municipalité.

Sans convention collective depuis le 1er janvier 1998, les 48 pompiers, qui réclament toujours la création de huit postes permanents, demandent maintenant à la Ville de les rémunérer pour le temps passé à la table de négociations.

« On fait ça bénévolement, sur notre temps de travail, dit Claude Brousseau, président du syndicat. Après 300 heures et sept minutes, on estime que la Ville n'est pas de bonne foi pour négocier. (...) S'ils nous payaient, peut-être que ça les forcerait à relever leurs manches et à en finir. »

Selon M. Brousseau, une telle mesure permettrait d'en arriver à la signature d'une nouvelle con-

vention après trois ou quatre séances de négociation.

À la Ville, on réplique que cette disposition ne figure pas dans la convention collective échue, laquelle demeure en vigueur tant qu'une nouvelle n'aura pas été signée. « Peut-être qu'on pourrait l'inclure dans la prochaine convention, ce serait à voir », indique Daniel Carrier, porte-parole de la municipalité.

Lundi soir, à l'assemblée du conseil, les pompiers ont manifesté leur mécontentement. Habillés en clowns et munis de pancartes, certains ont mobilisé la période de questions.

Les pompiers se plaignent entre autres du fait que le service d'incendie repose uniquement sur les épaules d'employés à temps partiel, encadrés par huit personnes à temps plein. « Ce n'est pas sécuritaire pour le public, plaide le président du syndicat. On a presque 70 000 habitants à Brossard. Il ne faut pas attendre qu'il y ait un accident pour réagir... »

Des arguments qui ne tiennent

pas, selon M. Carrier. « Le système mis en place a su se démarquer. On désire le maintenir », dit-il, précisant que le Groupe technique des assureurs a accordé à la municipalité la cote deux (sur une échelle de sept). « Il n'y a que huit villes au Québec qui ont la cote deux, et Brossard est l'une d'elle. »

Outre la création de huit postes permanents, les pompiers réclament un réajustement de leur salaire. Mais il semble qu'on n'est pas prêt à en venir à une entente. « La Ville nous offre juste 3 %. Nous, on veut un minimum de 50 %... » dit M. Brousseau.

Pour montrer leur insatisfaction, les pompiers entendent poursuivre leurs moyens de pression. En plus de ne pas porter leur uniforme, ils refusent d'effectuer certaines tâches, comme le nettoyage des véhicules et la rédaction de rapports. Et, depuis peu, ils n'emploient plus les numéros de matricule quand vient le temps d'émettre un signal d'urgence. Deux d'entre eux ont déjà été suspendus pour avoir agi de la sorte.

Regroupement des travailleurs autonomes du secteur des services financiers

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'Alliance québécoise des travailleurs autonomes (AQTA) en association avec le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) lance une campagne de recrutement d'envergure afin de regrouper les travailleurs autonomes travaillant dans l'industrie de l'assurance et des services financiers, autrefois regroupés au sein de l'Association des intermédiaires en assurances de personnes du Québec (AIAPO).

Comme l'explique le secrétaire de la FTQ, René Roy, il s'agit de créer une section Services financiers au sein de l'AQTA où se retrouveront les travailleurs autonomes travaillant dans l'assurance, etc. Mario Boucher, intermédiaire en assurance de personne, estime à 13 800 le nombre de travailleurs autonomes dans les services financiers.

Le besoin d'un regroupement est rendu nécessaire depuis l'adoption de la Loi sur la distribution des produits et services financiers en juin 1998 qui crée un Bureau des services financiers, composé de 15 commissaires, avec pour mission

de veiller à la protection du public.

Or, ces travailleurs autonomes devront compter sur un organisme de défense pour les représenter devant le Bureau des services financiers qui, avec ses deux divisions (la sécurité financière et l'assurance dommage) agit un peu comme un ordre professionnel.

Renée Moore, responsable avec Mario Boucher de la campagne de recrutement, soutient que même si ces travailleurs gagnaient en moyenne 40 000\$ par an sous la forme de commissions (un petit nombre se font jusqu'à 200 000\$), il leur est difficile d'obtenir un emprunt ou une hypothèque auprès d'une institution bancaire. « On leur demande de fournir parfois des déclarations de revenus remontant à aussi loin que dix ans », a-t-elle indiqué.

Le secrétaire de la FTQ, René Roy, a donné l'assurance que le Fonds de solidarité de la FTQ va s'impliquer dans le dossier en donnant des garanties aux institutions financières qui accorderont des prêts personnels ou hypothécaires aux membres de l'AQTA.

**** RÉGION DE MONTRÉAL ****

GRANDE LIQUIDATION DE TAPIS PERSANS

Embargo commercial États-Unis / Iran
Un grossiste local a importé récemment plusieurs centaines de tapis persans de qualité afin de les mettre sur le marché au Canada. En raison de l'EMBARGO COMMERCIAL ÉTATS-UNIS/IRAN, les tapis persans venant d'Iran ne peuvent être vendus aux États-Unis, ce qui a permis à un grossiste local d'acheter ces tapis à prix spécial. Cependant, comme les objectifs prévus n'ont pas été atteints et que plusieurs commandes en gros ont été annulées, cette société éprouve des problèmes. Afin de respecter ses obligations financières envers ses fournisseurs de l'étranger et pour minimiser ses pertes, elle nous a confié le mandat de liquider sans délai ces lots de tapis par

VENTE PUBLIQUE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX entièrement tissés main

Tapis de grandes et moyennes dimensions de 5' x 3' à 12' x 16', qui plairont aux plus exigeants. Cette vente comprend: Oum en soie, Tabriz, Naghasheh laine et soie, Tabriz Mahi, Kashan, Nain laine/soie, Mashad, Kerman, Malayer, Ardabil, Hanz, Meshkin. Plus certaines pièces antiques, isfahan base en soie et plusieurs tapis tribaux et tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

Tous les tapis 100\$ à 1 500\$

Premiers arrivés, premiers servis

Samedi 14 août 1999 - 13 h à 19 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie, Montréal
(514) 731-7701

VOTRE ÉLAN MANQUE D'ÉLÉGANCE?

Un chapeau Tilley ne l'améliorera pas, mais au moins, VOUS serez élégant!

Tilley Endurables 1050, av. Laurier Ouest
Catalogue gratuit 1-800-465-4249

Avoir faim, ça suffit!

La Société de Saint-Vincent de Paul
(514) 526-5937

L'ENTREPÔT

Au Vent Fou
où vous trouverez
le plus grand choix de
• Wakeboards • Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Skis nautiques

Montréal 640-3001
1-800-336-2126
3839, boul. St-Jean-Baptiste Sud

loto-québec résultats

	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
649	99-08-11	6/6 0 5/6+ 5 5/6 230 4/6 11 833 3/6 215 083	1 939 480,80 \$ 116 368,80 \$ 2 023,80 \$ 75,40 \$ 10,00 \$
42	Numéro complémentaire:	42	Ventes totales: 13 399 537 \$ Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$
49	99-08-11	6/6 0 5/6+ 1 5/6 22 4/6 1 007 3/6 19 318	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
17	Numéro complémentaire:	17	Ventes totales: 511 654,00 \$
panco	99-08-12	9 11 12 14 15 17 28 29 31 33 35 38 44 48 49 55 57 61 67 70	
Quatrems	99-08-12	3 4	725 6578
Extra	99-08-11	NUMÉRO: 660175	
Extra	99-08-12	NUMÉRO: 399566	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GIORGIO EMPORIO

70%

UNE SEMAINE SEULEMENT SUR TOUTE LA COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 1999

DU 13 AOÛT AU 19 AOÛT

LES COURS MONT-ROYAL
1455, RUE PEEL
COIN PEEL ET DE MAISONNEUVE
TÉL. : (514) 282-0022

Bien équipés pour la rentrée

OBTENEZ UN ALLÈGÈMENT D'IMPÔTS POUR L'A2K!

Si vous êtes une petite ou moyenne entreprise qui possède des systèmes informatiques ou des logiciels qui ne sont pas conformes pour l'An 2000, vous pourrez recevoir jusqu'à 50,000\$ en remises sur l'impôt fédéral. Vous devez effectuer vos achats avant le 31 octobre 1999. Voir détails en magasin.

HEWLETT PACKARD
Possibilités d'expansion
6532
61707332, 61709650

Processeur Intel^{MD} Celeron^{MC} de 400 MHz

INCLUS MONITEUR HP DE 15 PO ET IMPRIMANTE HP

MEMOIRE VIVE 64 Mo
DISQUE DUR 6 Go
CD-ROM 32x Max
56K MODEM V.90

AVANT REMISES 1594⁹⁹
REMISES POSTALES 195⁰⁰
1399⁹⁹ APRES REMISES ENSEMBLE COMPLET

Location d'affaire à partir de 49\$ /mois

Les remises postales sont de: HP 130\$ US (195\$ CA environ)

emachines
Microprocesseur Cyrix[®] de 366 Mhz
72407366 / 34109050/74309150

INCLUS MONITEUR 15 PO ET IMPRIMANTE CANON

MEMOIRE VIVE DE 32 Mo
DISQUE DUR 3,2 Go
CD-ROM 32x
MODEM V.90 A 56K

AVANT REMISE 1099⁹⁹
REMISE POSTALE 110⁰⁰
989⁹⁹ APRES REMISE MONITEUR EN SUS

Emachines Remise postale de 75\$ US = 110\$ CA environ

AMD K6 2 3DNOW!

COMPAQ PRESARIO 1275
Processeur AMD-K6^{MD-2} avec la technologie 3DNow!^{MC} 366MHz 13715215
Économisez 200\$

CD-ROM 24x
MEMOIRE VIVE 32 Mo
DISQUE DUR 4,3 Go
MODEM 56K
AFFICHAGE HPA 13,0 po

2299⁹⁹

GRATUIT Lecteur optique Mustek

à l'achat d'un disque dur Western Digital de 10,1 Go ou plus (Offre de remise postale)

Une offre prime par client, aucun fournisseur, ne peut être jumelée à aucune autre, ne peut s'appliquer à des achats antérieurs. Voir les détails en magasin.

ADIBOU 6-7 ans
93006378

RECEVEZ GRATUITEMENT UN DICTIONNAIRE POUR ENFANTS À L'ACHAT D'UN PRODUIT ADI DU ADIBOU VALEUR DE 34,99\$ REMISE POSTALE

49⁹⁹

Lapin Malin Cours préparatoire
62006449

AVANT REMISE 19⁹⁹
REMISE POSTALE DU FABRICANT 15⁰⁰
4⁹⁹ APRES REMISE

KingPin
65206156

RECEVEZ GRATUITEMENT UN PLATEAU PROMOTIONNEL NOW DISPONIBLE AUX MAGASINS MARCHÉ CENTRAL, POINTE-CLAIRE ET CENTRE-VILLE. QUANTITES LIMITEES

64⁹⁹

Need For Speed High Stakes
62206739

64⁹⁹

McAfee Office 2000
22506370

AVANT REMISE 89⁹⁹
REMISE POSTALE DU FABRICANT ET REMISE POSTALE 90⁰⁰
GRATUIT APRES REMISES

REMISES - REMISE POSTALE DE 115\$ ET REMISE POSTALE DU FABRICANT 75\$ (305 US = 715\$ CA ENVIRON)

Lapin Malin Maternelle 3V.1
62006140

AVANT REMISE 19⁹⁹
REMISE POSTALE DU FABRICANT 15⁰⁰
4⁹⁹ APRES REMISE

Antidote 98
22506100

• Correcteur
• Dictionnaire
• Conjugueur
• Grammaire

109⁹⁹

TotalNet
04306055

TROUSSE ACCÈS INTERNET INCLUANT 1 MOIS D'ACCÈS ILLIMITÉ

19⁹⁹

Microsoft Office 2000 Standard mise à niveau
53306089 VERSION FRANÇAISE

AVANT REMISE 299⁹⁹
REMISE DE MISE À NIVEAU DU FABRICANT 60⁰⁰
239⁹⁹ APRES REMISE

Norton AntiVirus 5.0
61906206 VERSION FRANÇAISE

58⁹⁹

Western Digital
Disque dur de 10,1 Go
• Temps d'accès moyen de 9,5 ms
• Vitesse de 5400 tr/min, ultra DMA
• Tampon de 512 Ko

10548101 10100001

Western Digital Hard Drive
The World's Most Recommended Hard Drive

AVANT REMISES 359⁹⁹
REMISES POSTALES 120⁰⁰
239⁹⁹ APRES REMISES

LES REMISES SONT 30\$ US (APPROX. 45\$ CAN) SUR LE DISQUE DUR ET 50\$ US (APPROX. 75\$ CAN) À L'ACHAT DE DEUX

CREATIVE
www.soundblaster.com

Video Blaster Web Cam II
• Se branche au port parallèle
• Logiciel Creative Video Webphone et microphone inclus
• Garantie de 1 an

67148382 5000001046

79⁹⁹

Acero

CD-ROM 44x
• Interface IDE facile à installer
• Conformité à la norme MPC niveau 3
• Câble audio, pilote et vis d'installation compris
• Compatible avec Windows NT, 3.1, MS DOS, OS/2 Warp

12548440

AVANT REMISE 89⁹⁹
REMISE POSTALE 40⁰⁰
49⁹⁹ APRES REMISE

3dfx

Voodoo3 3000 AGP

Carte vidéo Voodoo3 3000 version AGP
• Mémoire SDRAM de 16 Mo
• Accélérateur graphique 2D/3D à 128 bits
• Sortie pour télé
• AGP 2x

14048300 3000AGP

AVANT REMISES 294⁹⁹
REMISES POSTALES 45⁰⁰
249⁹⁹ APRES REMISES

LES REMISES POSTALES SONT: 30\$ US = 45\$ CA ENVIRON

LINKSYS

Réseau de ligne téléphonique Homelink prêt à emporter
• Utilisez la ligne téléphonique déjà en place pour établir un réseau
• 2 cartes PC pour réseau

91048102

Économisez 50\$ **99⁹⁹**

RICOH

Unité de CD ré-inscriptible
• Vitesse d'écriture de 4x, ré-écriture de 4x, lecture de 20x
• Interface EIDE ATAPI

42748300 CDRW

Économisez 50\$ **299⁹⁹**

56K

Modem PCI interne 56K pour Windows
95048114

AVANT REMISES 59⁹⁹
REMISE POSTALE 30⁰⁰
29⁹⁹ APRES REMISES

LES REMISES POSTALES SONT: 20\$ US = 30\$ CA ENVIRON

Imprimante Canon gratuite!

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve

avec tout ensemble d'ordinateur IBM et moniteur

Une offre prime par client, aucun fournisseur, ne peut être jumelée à aucune autre, ne peut s'appliquer à des achats antérieurs. Voir les détails en magasin. (Valeur de 120,00\$)

IBM® Aptiva 17U/UF

Ordinateur avec microprocesseur AMD-K6^{MD-2} de 380.MHz avec technologie 3DNow!

21407017/21407115/21407115
21407017
21407115

INCLUS
MONITEUR IBM
DE 15 PO ET
IMPRIMANTE
CANON



MÉMOIRE VIVE
64 Mo

DISQUE DUR
4,0 Go

CD-ROM
40x

MODEM
V.90
56K

AVANT REMISE 1349⁹⁹
REMISE POSTALE 100⁰⁰

1249⁹⁹
APRÈS REMISE

ENSEMBLE COMPLET

IBM® THINKPAD 1452



Processeur
Celeron^{MD}
Intel^{MC} de
366 MHz

21415453 THINKPAD1452
2145454

DVD-ROM
2x Max

MÉMOIRE VIVE
64 Mo

DISQUE DUR
4,8 Go

MODEM
V.90
56K

AFFICHAGE
TFT XGA
14,1 po

AVANT REMISE 3299⁹⁹
REMISE POSTALE DU FABRICANT 100⁰⁰

3199⁹⁹
APRÈS REMISE

IBM® Aptiva Processeur Intel^{MD} Pentium^{MD} III de 450 MHz

54U/UF

21407544/21409115/21407545

MONITEUR
15 PO D'IBM
ET IMPRIMANTE
DE CANON
INCLUS



MÉMOIRE VIVE
96 Mo

DISQUE DUR
13,0 Go

CD-RW
4x

MODEM
V.90
56K

AVANT REMISE 2299⁹⁹
REMISE POSTALE 100⁰⁰

2199⁹⁹
APRÈS REMISE

ENSEMBLE COMPLET

GRATUIT Support organisateur pour imprimante

à l'achat d'une imprimante couleur Canon BJC-2000!

Une offre prime par client, aucun fournisseur, ne peut être jumelée à aucune autre et ne peut s'appliquer aux achats précédents. Voir les détails en magasin.

Valeur de 40\$ (Remise postale)

Canon
Imprimante couleur
BJC-2000

- Incroyable impression de qualité photo en 4 couleurs • Technologie de modulation des gouttelettes DMT™ • Profil compact et stylisé
- Vitesse d'impression jusqu'à 5 ppm
- Garantie limitée d'un an

1980802 BJC-2000

SUPPORT ORGANISATEUR POUR IMPRIMANTE INCLUS

TROUSSE DE DÉPART DE PAPIER AVERY (OFFRE POSTALE D'UNE VALEUR DE 20\$)

AVANT REMISES 169⁹⁹
REMISES POSTALES 40⁰⁰

129⁹⁹
APRÈS REMISES

LES RABAIS SONT: INSTANTANÉ DE 20\$ / REMISE POSTALE DU FABRICANT DE 20\$

HP LaserJet 1100

Imprimante LaserJet 1100

- Vitesse d'impression de 8 ppm
- Résolution laser de 600 ppp
- Peut être jumelée à un lecteur optique pour utiliser comme copieur et lecteur optique
- Qualité et fiabilité HP

6170811 1100

TROUSSE DE DÉPART DE PAPIER AVERY (OFFRE POSTALE D'UNE VALEUR DE 20\$)

Economisez 50\$

499⁹⁹
REMISE À NEUF EN USINE

UMAX

Lecteur optique couleur Astra 1220U

- Résolution logicielle rehaussée maximum de 9600 x 9600 ppp
- Résolution matérielle de 600 x 1200 ppp
- Connectivité USB pour un branchement facile
- Balayage de documents jusqu'à 8,5 po x 11,7 po

2054720 1220U

199⁹⁹
REMISES POSTALES 80⁰⁰

119⁹⁹
APRÈS REMISES

REMISES DE \$5 \$55 & UMAX 45\$
REMISE POSTALE DE 30\$ US = 45\$ CA ENVIRON

UMAX

Lecteur optique couleur Astra 1220P

- Résolution matérielle de 600 x 1200 ppp • Interface port parallèle pour une installation facile
- Résolution logicielle améliorée jusqu'à 9600 x 9600 ppp • Documents jusqu'à 8,5 et 11,7 po

2054917 1220P

129⁹⁹
REMISES POSTALES 50⁰⁰

79⁹⁹
APRÈS REMISES

Les remises postales ont: \$5 de 20\$ / UMAX de 30\$
Remise postale du MFR 20\$ US = 30\$ CA environ.

HEWLETT PACKARD
Possibilités d'expansion

DeskJet 612C

- Qualité d'impression jusqu'à 600 x 600 ppp
- Jusqu'à 5 ppm en noir et 2,5 ppm en couleur
- Super impression sur tout type de papier
- Garantie limitée de 90 jours

61708612 612C

TROUSSE DE DÉPART DE PAPIER AVERY (OFFRE POSTALE D'UNE VALEUR DE 20\$)

AVANT REMISE 194⁹⁹
REMISE POSTALE DU FABRICANT 45⁰⁰

149⁹⁹
APRÈS REMISE

REMISE DE 30\$ US = 45\$ CA ENVIRON

EPSON

Imprimante couleur à jets d'encre Stylus 640

- Résolution de 1440 x 720 ppp
- Capacité de 5 ppm en noir et 3,5 ppm en couleur
- Compatibilité avec Windows 3.1, 95, 98 et NT
- Ensemble de logiciels de grande valeur inclus

01708640 640

TROUSSE DE DÉPART DE PAPIER AVERY (OFFRE POSTALE D'UNE VALEUR DE 20\$)

AVANT REMISE 244⁹⁹
REMISE DU FABRICANT 45⁰⁰

199⁹⁹
APRÈS REMISE

REMISE: 30\$ US = 45\$ CA ENVIRON

Mustek

Lecteur optique 600 III EP Plus

- Lecteur optique à balayage simple à 300 x 600 ppp
- Made de balayage couleur à 30 bits
- Connexion au port parallèle pour une installation facile
- Concept compact incluant un logiciel d'édition d'image

87249600 600HEP PLUS

69⁹⁹

brother

Imprimante laser, copieur, et lecteur optique

- Vitesse d'impression jusqu'à 10 ppm
- Impression et résolution de balayage jusqu'à 600 x 600 ppp
- Copieur utile de table très pratique
- Technologie à cheminement droit du papier

1920820 MFC 2000

AVANT REMISE 479⁹⁹
REMISE DU FABRICANT 30⁰⁰

449⁹⁹
APRÈS REMISE

Labtec

Haut-parleurs pour ordinateur

87205012 ES1012

39⁹⁹

Microsoft

Sidewinder GamePad V1

- Encore plus de touches et de fonctions avec une conception qui sort de l'ordinaire et une programmation de pointe
- compatible avec tous les jeux DOS et Windows à manettes.

53005125 SIDEWINDER

AVANT REMISE 44⁹⁹
REMISE POSTALE 15⁰⁰

29⁹⁹
APRÈS REMISE

Microsoft

Commande SideWinder Freestyle Pro

- Commandes numériques et analogiques
- Se branche au port de jeu ou au port USB

53005320 51830

99⁹⁹

maxell

Paquet de 10 DC réinscriptibles

- DC avec 74 minutes d'enregistrement

02705394 62310

19⁹⁹

maxell

Papier de qualité photo pour imprimante à jet d'encre

- Paquet de 500 feuilles
- Les plus brillantes et les plus blanches pour un contraste frappant avec les couleurs et les textes

61743820 08669115756

14⁹⁹

Logitech

Souris Marble Mouse

- Mouvement du curseur et de la boule toute douceur
- Pour utilisation avec les applications Windows 95, 98 et NT
- Garantie de 3 ans

92505286 904286-0403

59⁹⁹

Logitech

Clavier pour Internet

- Garantie de 3 ans
- 17 boutons pour contrôler votre navigateur Web
- Appuie-poignets amovible

92505005 205902

39⁹⁹

2 DISQUES ZIP GRATUITS OFFRE POSTALE

ZIP

100 MB DISK 10 PACK

149⁹⁹

Papier pour xérophotie

- Papier de grande qualité, 20 lb, 8 1/2 po x 11 po
- Convient à l'impression rapide et au laser
- Paquet de 500 feuilles

56543801

2⁹⁹

LIMITE DE 10 PAR CLIENT

TARGUS

Mallette Notepad Plus

- Une mallette multi-fonction polyvalente d'excellente qualité à prix abordable

48705112

69⁹⁹

* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que: (1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre promotionnelle. La TPA est de 28,8%. Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taux inclus): Si les mensualités minimales totales sont 587,33 \$ pour un achat de 1500 \$ sans versement et le solde est remboursé dans les 12 mois: l'intérêt est annulé formant un TPA de 0% (coût total 1500 \$) pour un achat de 1500 \$. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totales sont 1111,71 \$ pour un achat de 1500 \$ sans versement, et que le solde de 1188,73 \$ est remboursé dans les 24 mois: l'intérêt total est 800,44 \$ (coût total de 2300,44 \$) et la TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1500 \$.

Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec cartes de crédit pour un compte commercial. Achet personnellement, aucun fournisseur. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. En raison des fluctuations de prix, certains prix pourraient être moins bas en magasin.

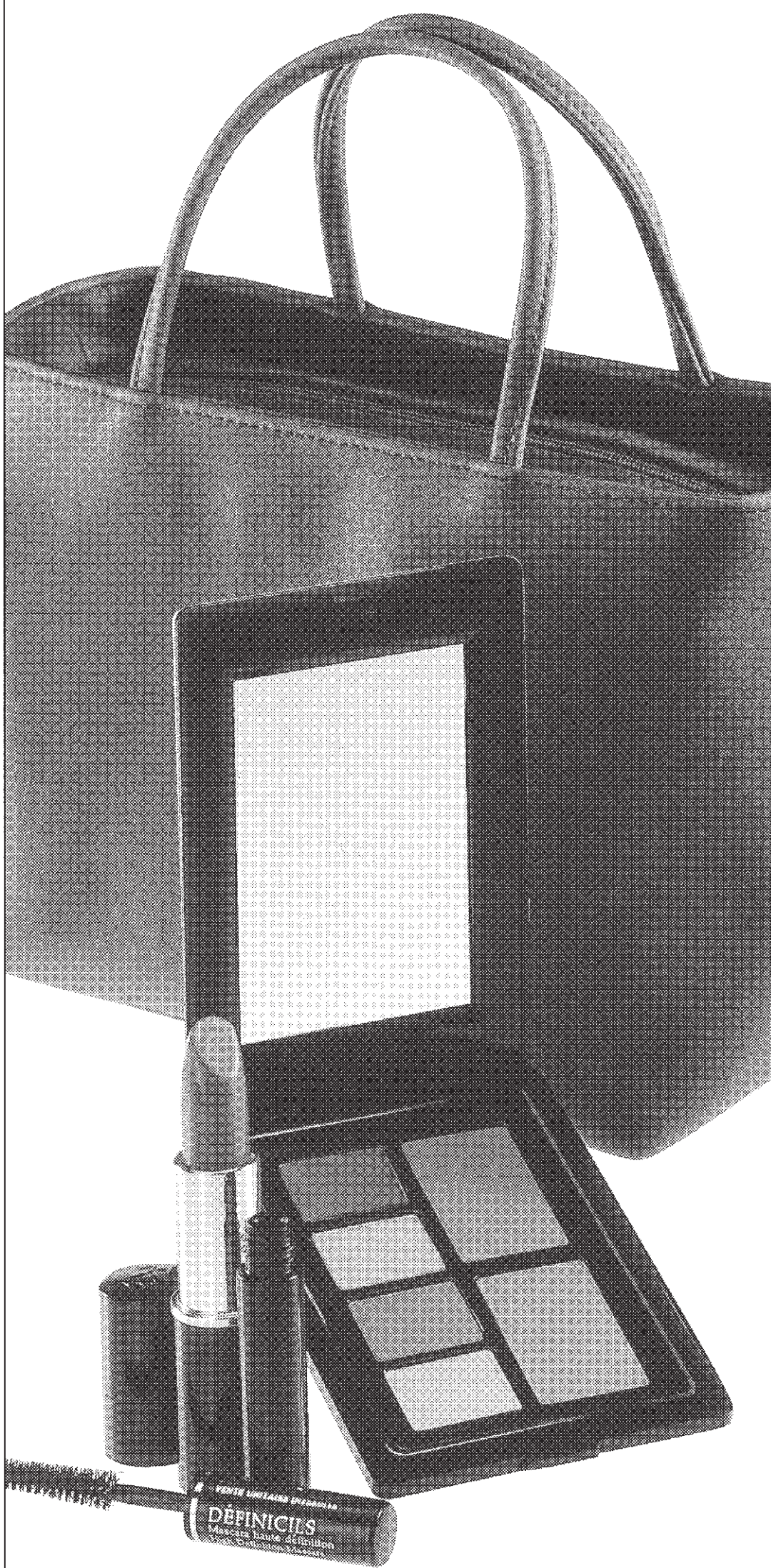
Prix et produits en vigueur du 11 au 18 août 1999

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve

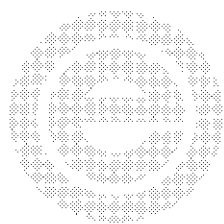
- | | | |
|-----------------------|---|----------------|
| ANJOU | 7200, boul. des Rosières (derrière les Galeries d'Anjou) | (514) 352-7558 |
| LAVAL | 1645, boulevard le Corbusier | (450) 978-2420 |
| GREENFIELD PARK | 3858, boulevard Taschereau | (450) 465-4260 |
| MARCHÉ CENTRAL | 1041, rue du Marché Central | (514) 387-3188 |
| LASALLE | 7077, boulevard Newman (Carrefour Anggrignon) | (514) 368-1610 |
| POINTE-CLAIRE | 6321, autoroute 40 (boul. St-Jean, Complexe Pointe-Clair) | (514) 428-1999 |
| MONTRÉAL CENTRE-VILLE | 470, Ste-Catherine Ouest | (514) 393-2600 |

Ma beauté couleur Lancôme



Avec tout achat de produits de maquillage Lancôme, procurez-vous cette magnifique trousse à maquillage griffée Lancôme pour seulement 32,50\$. Elle contient les indispensables pour le bureau ou le soir :

- Duo de fards Blush Subtil et quatuor d'ombres à paupières Maquiriche 8 g dans un élégant étui (teintes chaudes ou froides, au choix)
- Rouge à lèvres Multi-Sensation Rouge Sensation en format régulier (teintes chaudes ou froides, au choix)
- Mascara noir haute définition Définicils 2,5 g



EATON

Offre en vigueur jusqu'au 22 août 1999. Une offre par personne.

2774893

L'amiante à Laval: les élèves risquent d'écoper

MARC THIBODEAU

Le président du conseil d'établissement de l'École d'éducation internationale de Laval, Robert Gour, espère que les difficultés liées à la découverte d'amiante dans le complexe scolaire Laval-des-Rapides, qui abrite l'école, n'affecteront pas le cheminement scolaire des élèves.

« Un nouveau déplacement, c'est la dernière chose dont ils avaient besoin. Il faut s'assurer qu'ils ne seront pas perturbés », a indiqué hier M. Gour, qui a discuté en milieu de journée avec le directeur de l'école pour faire le point sur la situation.

La commission scolaire de Laval, qui est responsable du complexe scolaire, où loge aussi l'école Mont-de-LaSalle, doit rencontrer les représentants des conseils d'établissement concernés au début de la semaine prochaine pour discuter des solutions envisagées.

La découverte de l'amiante, qui retarde l'achèvement des importants travaux de rénovation entrepris cet été, compromet la rentrée scolaire à cet endroit. Un représentant de la commission scolaire a indiqué cette semaine que les élèves ne pourront être accueillis au complexe scolaire avant la fin de 1999 et devront être placés ailleurs en attendant.

« C'est un problème majeur, estime M. Gour. Replacer 1400, 1500 élèves du jour au lendemain, ce n'est pas évident. Tout le monde est pris par surprise. »

En plus de se prononcer sur les solutions de rechange considérées pour la rentrée, le conseil d'établissement gardera un oeil at-

tentif sur les travaux à venir pour s'assurer que l'amiante ne posera aucun risque pour les élèves, indique-t-il.

Le président du conseil d'établissement de l'école Mont-de-LaSalle, Richard Gibeau, se dit aussi « préoccupé » par la situation. « Il va falloir trouver une solution, dit-il. On ne peut pas se contenter de dire aux élèves de revenir dans quatre mois. »

La présence du matériau controversé a été découverte en juillet après qu'un inspecteur

Le complexe scolaire ne pourra accueillir les élèves avant janvier 2000.

l'indiquait hier *La Presse* par mégarde, ont mené à la fermeture partielle du chantier.

La commission scolaire a demandé quelques jours plus tard à une firme spécialisée d'analyser une vingtaine d'échantillons additionnels, qui contenaient tous des traces d'amiante. Le chantier a finalement été fermé presque complètement fin juillet à la demande de la CSST, qui a depuis approuvé un plan de nettoyage pour permettre sa réouverture.

Mercredi, la commission scolaire a indiqué qu'elle souhaitait s'entendre rapidement sur le coût de ces imprévus avec l'entrepreneur responsable du contrat pour permettre la poursuite des rénovations.

M. Gour dit espérer pour sa part que l'argent ne retardera pas indûment la reprise des travaux. « Il faut que les besoins des élèves soient considérés en premier lieu », note-t-il.

La CSEM pourrait se retrouver une fois de plus devant les tribunaux

MARC THIBODEAU

La Commission scolaire English-Montréal (CSEM) risque de se retrouver encore une fois devant les tribunaux dès la semaine prochaine.

Les parents des élèves des écoles Saint-Patrick, John XXIII et Somerled, qui avaient contesté avec succès en Cour supérieure la décision de la CSEM de fermer ces établissements, accusent l'organisme de ne pas respecter le verdict rendu en procédant à des travaux pour y aménager des centres d'éducation pour adultes.

Ils promettent d'entreprendre des démarches judiciaires dans les prochains jours pour obtenir une injonction interlocutoire qui forcerait l'arrêt des travaux. Les parents veulent aussi que la CSEM soit citée pour outrage au tribunal.

L'organisme avait promis à la suite de la décision de la Cour supérieure de maintenir ouvertes les trois écoles concernées pour au moins un an. Ses dirigeants prétendent cependant que le jugement leur permet d'utiliser une partie des locaux pour accueillir des adultes.

La présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Patrick, Beverley Boyle, qui rencontrait hier les représentants de la commission scolaire, s'oppose à la cohabitation envisagée. La réunion s'est terminée en « engeulade », a-t-elle précisé.

La présidente du conseil d'établissement de l'école John XXIII, Michèle Ciampini, qui devait rencontrer à son tour la CSEM aujourd'hui, promettait d'annuler l'entretien projeté après avoir discuté avec M^{me} Boyle.

« Ce serait une perte de temps », a déclaré M^{me} Ciampini, qui reproche à la commission scolaire d'imposer la cohabitation sans consultation valable.

La commission scolaire est accusée de contrevenir à une ordonnance de la Cour.

Le porte-parole de la CSEM, Michael Cohen, a indiqué pour sa part qu'une réunion extraordinaire aura lieu la semaine prochaine pour permettre aux commissaires de se pencher sur ce problème. Ils pourraient alors annoncer officiellement leur intention de changer le statut des écoles pour permettre la cohabitation.

Une décision définitive devrait être prise à ce sujet lors d'une seconde réunion qui se tiendra le 25 août. Les parents seront consultés entre les deux rencontres, indique M. Cohen. Il soutient que le processus envisagé est parfaitement conforme à la Loi sur l'instruction publique.

M^{me} Boyle juge pour sa part qu'il est tout simplement « illégal ». « C'est leur façon de fonctionner, dit-elle. Ils se placent au-dessus des lois. Le jugement de la Cour supérieure n'a malheureusement rien changé. »

EN BREF

Appareils radioactifs volés

■ Deux densimètres nucléaires radioactifs, des appareils servant à mesurer la densité des sols dans le milieu de la construction, ont été dérobés au cours du mois d'août sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). La manipulation de ces objets sans en connaître les rudiments, comporte un haut niveau de danger, met en garde le SPCUM. Le premier vol a été signalé dans la soirée du 2 août au garage Esso du 3440, boulevard Saint-Laurent. Le densimètre était dans un coffre bleu et appartient à la compagnie Techni-Sol de Boucherville. Le deuxième vol a eu lieu sur un chantier de construction à l'angle des rues Champlain et Galt, à Verdun. Toute information au sujet des densimètres peut être transmise au sergent-détective Jean-Yves Lazure du SPCUM en composant le (514) 280-3754 ou en appelant la Commission de contrôle de l'énergie atomique au (450) 667-6360.

Toujours sans nouvelles

■ Déjà quatre mois et toujours pas de nouvelles de la petite Jolène Riendeau, 11 ans, disparue du domicile familial du quartier Pointe-Saint-Charles depuis le 12 avril. Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont reçu jusqu'à présent plus de 1100 appels concernant cette mystérieuse disparition. Mais aucun n'a mené à une piste sérieuse. Quatre enquêteurs du SPCUM travaillent encore à temps plein afin d'éclaircir cette affaire nébuleuse. L'orga-

nisme Jeunesse au Soleil offre toujours une récompense de 5000 \$ à qui retrouvera la fillette, domiciliée au 1103, rue de Montmorency.

Répartiteurs d'Hydro-Québec : nouvel essai pour le 25

■ Un porte-parole du Syndicat des employés de métiers chez Hydro-Québec, Charles Paradis, a annoncé hier qu'une nouvelle requête en vue d'obtenir le droit de grève dès le 25 août pour les répartiteurs serait déposée au Conseil des services essentiels. L'organisme a déjà rejeté à trois reprises la liste syndicale qui lui a été soumise. Par ailleurs, le syndicat étudie toujours la possibilité d'en appeler en Cour supérieure de la dernière décision du Conseil des services essentiels qui a interdit la grève des heures supplémentaires.

Congrès de l'AFÉAS

■ L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), qui compte 19 000 membres, tiendra son 33^e congrès provincial du 19 au 21 août au Centre des congrès de Laval sur le thème *Branchées sur l'avenir*. Plus de 600 Québécoises seront appelées à se prononcer sur divers sujets qui touchent la condition féminine, dont la violence faite aux femmes. Comme l'a précisé Francine Labrecque, présidente provinciale de l'AFÉAS, hier en conférence de presse, la priorité d'action pour cette année sera le virage ambulatoire. Sur les 36 propositions présentées au congrès, 20 toucheront la santé.

Accusations contre l'équipage du bateau chinois

Presse Canadienne
PORT HARDY, C.-B.

Des accusations ont été portées contre les membres de l'équipage d'un bateau clandestin qui ont contraint 130 immigrants chinois à se jeter à l'eau pour gagner la rive à la nage.

L'agente Tracey Rook, de la Gendarmerie royale du Canada, a indiqué hier qu'on avait porté contre les huit membres d'équipage des accusations, en vertu de la Loi sur l'immigration, pour complicité dans l'entrée illégale au pays d'un groupe de 10 personnes ou plus et pour avoir obligé des personnes à se jeter à l'eau.

L'équipage avait été arrêté après avoir tenté d'échapper aux autorités canadiennes en se dépêchant de regagner les eaux internationales. Selon Mme Rook, ces accusations n'avaient jamais été portées avant que deux groupes d'immigrants se soient retrouvés sur les rives de la Colombie-Britannique au cours du dernier mois.

Les membres de l'équipage du bateau sont arrivés à Port Hardy après une traversée de plus de 10 heures en mer. « (Ils) se rendront au poste de la GRC de Port Hardy, où ils seront accueillis par un juge de paix, a précisé Mme Rook. Pour le moment, ils seront détenus dans des cellules. »

S'ils sont reconnus coupables, ils risquent des amendes de 500 000 \$ ou jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.

Parmi les personnes jetées à la mer mercredi dernier se trouvaient 40 femmes et une vingtaine d'enfants.

Un homme a dû être transporté par avion jusqu'à Queen Charlotte City pour être soigné pour une grave crise d'hypothermie, a indiqué Mme Rook. Son état est maintenant jugé stable.

Pendant ce temps, le sergent David Sheppard, du service de recherche et sauvetage à Victoria, a expliqué que trois immigrants ont été cueillis tôt, hier, dans les forêts de l'île Kunghit. Un quatrième a été retrouvé plus tard.

Les quatre immigrants illégaux semblaient chercher une autoroute, a affirmé M. Sheppard, avant d'ajouter que la GRC est maintenant certaine d'avoir retrouvé tous les immigrants.

L'équipage du bateau qui a contraint ses passagers à se jeter à l'eau pour gagner la rive à la nage leur avait apparemment assuré qu'il s'y trouvait une route. Pourtant, la région est l'une des plus éloignées de cette île déjà isolée.

Le groupe d'immigrants proviendrait de Fujian, une province de la côte du sud-est de la Chine, comme c'était aussi le cas pour les 123 autres immigrants arrivés au pays à bord d'un bateau miteux le mois dernier.

Buford Furrow inculpé de meurtre avec préméditation

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Buford Furrow, le sympathisant néo-nazi auteur présumé de la fusillade perpétrée mardi dans un centre communautaire juif, a été inculpé hier de meurtre avec préméditation par les autorités judiciaires qui lui ont pour la première fois attribué des motivations racistes. Buford Furrow a été inculpé à la fois par la justice fédérale et par les procureurs du comté de Los Angeles. Il encourt la peine de mort.

À Washington le président Bill Clinton a déclaré hier que cette nouvelle fusillade paraissait avoir été motivée par la haine raciale et fournissait une raison supplémentaire au Congrès pour qu'il adopte

sans tarder des projets de législation réprimant plus durement les crimes de haine et renforçant les lois sur l'achat et la possession d'armes à feu.

Tant le procureur du comté Gil Garcetti que le procureur fédéral Alejandro Mayorkas ont en effet estimé que les actes criminels imputés à Buford Furrow avaient des « motivations raciales », qu'il s'agisse du meurtre d'un facteur philippin ou de la fusillade déclenchée dans un centre communautaire juif de Los Angeles.

Au cours d'une conférence de presse, Alejandro Mayorkas a déclaré que Buford Furrow avait décrit le facteur Joseph Ito comme « une bonne occasion de cible ». L'inculpé a ajouté qu'il souhaitait le tuer parce qu'il était « non

blanc » et qu'il « travaillait pour le gouvernement fédéral ».

Le procureur fédéral a en revanche refusé de confirmer des propos de Buford Furrow rapportés par la presse américaine concernant la fusillade dans le Centre juif. Selon le *New York Times*, Buford Furrow a déclaré qu'il était « préoccupé par le déclin de la race blanche » et qu'il voulait « adresser un message aux Américains en tuant des juifs ».



Buford Furrow

les autorités du comté de Los Angeles de meurtre avec préméditation, pour l'assassinat du facteur, et de cinq tentatives de meurtres avec préméditation, pour les cinq personnes blessées lors de la fusillade au Centre juif.

La justice fédérale, compétente notamment lorsque la victime est un employé fédéral dans l'exercice de ses fonctions, l'a également inculpé pour le meurtre du facteur et pour port d'armes illégal. Alejandro Mayorkas n'a pas exclu que les implications racistes des actes reprochés à Buford Furrow entraînent de futures inculpations pour violation des droits civiques.

Buford Furrow, souriant et apparaissant satisfait, avait été transféré hier par hélicoptère de Las Vegas à Los Angeles.

Buford Furrow a été inculpé par

Encore des aubaines !

L'événement liquidation partout en magasin

40% de rabais supplémentaire

sur les tenues mode, la lingerie, les accessoires et les chaussures printemps-été à liquider en réduction finale pour femmes, hommes et enfants

Événement Royal Velvet en vigueur maintenant jusqu'au 6 septembre

20% de rabais supplémentaire

sur le prix de vente de toute la literie Royal Velvet

40% de rabais

sur le prix courant de toutes les serviettes de couleurs unies Royal Velvet **plus 50% de rabais supplémentaire** à l'achat d'un deuxième ensemble (serviette de bain, essuie-mains et débarbouillette)

Heures de magasinage estivales Eaton Centre-ville à Montréal

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 10 h à 21 h; samedi, 8 h 30 à 17 h; dimanche, 12 h à 17 h.

Brunch du dimanche de 10 h 30 à 15 h.

Entrée portes centrales rue University.

Eaton Anjou, Pointe-Claire, Laval, Saint-Bruno et Rockland

Lundi, mardi et mercredi, 9 h 30 à 18 h; jeudi et vendredi, 9 h 30 à 21 h; samedi, 8 h 30 à 17 h; dimanche, 12 h à 17 h.

AUTOMOBILE
1999

L'automobile, des origines à nos jours chez Eaton Centre-ville

Les amateurs de voitures anciennes ou récentes seront comblés par La Grande Exposition Automobile qui a lieu

jusqu'au 30 septembre chez Eaton Centre-ville, au 8^e étage.

Prix d'entrée: Adultes 9,75 \$ Étudiants et 3^e âge 6,50 \$ Enfants de 12 ans ou moins 3,50 \$

Grand choix de marques renommées

Pour femmes:

Liz Claiborne, Jones New York, Bianca Nygard, TanJay, Koret, Cricket Lane, Tommy Hilfiger, Mexx Sport et plus.

Pour hommes:

Tommy Hilfiger, Chaps, Polo, Gant, Nautica, Tommy Jeans, Polo Jeans, Nautica Jeans et cK.

Pour enfants:

Tommy Hilfiger, OshKosh et Dex.

Plus d'autres offres des plus intéressantes

60% de rabais*

♦ vêtements d'extérieur printemps-été pour enfants

50% de rabais*

♦ tous les T-shirts, chemises sport et polos en tricot à manches courtes North Country
♦ articles d'été: tous les napperons, nappes, serviettes de table, verres en acrylique, pichets, plateaux, bols et articles en verre peints à la main et givrés

40% de rabais*

♦ sélection de soutiens-gorge et de culottes en liquidation



Reportage publicitaire

Quelques secrets d'un succès : Resto Pub Pizza Express à St-Joseph-du-Lac

Un bel exemple de réussite: le Resto Pub Pizza Express à St-Joseph-du-Lac. Au premier plan, incontournable parmi les tables d'hôte, 2 super côtelettes au four, servies avec une sauce exquise, légumes frais de la place, potage, un vrai forêt noir avec pépites de chocolat, pour 5,99 \$... Et il y a plein de tables d'hôte comme ça! Je n'ai pas vu de boîte de conserve depuis des lunes, blague la chef Gaétane Furtugno qui cumule 33 ans de métier. Sympa, décontractée, très ordonnée, elle fait ses recettes à l'oeil!

On vient nombreux. « On vient pour les pizzas, mais les tables d'hôte ne passent pas inaperçues » reconnaît Jean-Pierre Binette, maître d'oeuvre de cette réussite avec Benoît Leblanc. Jean-Pierre Binette se souvient des années à bosser pour un patron, prendre des notes, démontrer de l'entrain, du dynamisme, sourire, bref, livrer la marchandise. Nous savons tous, hélas, que les institutions bancaires ne rivalisent pas d'enthousiasme à prêter aux restos. M. Binette prend donc un cours à l'Institut d'hôtellerie, achète une petite pizzeria à St-Eustache, y met avec son loyal associé, les heures qu'il faut pour un succès durable. Puis, la petite pizzeria devient le spacieux Resto Pub Pizza Express dans ce qui pourrait être la banlieue de l'an 2000, le magnifique et valonieux St-Joseph-du-Lac. Il met à profit ses cours, trie sur le volet des employés motivés, souriants, vaillants... Sachez que, dit-il, modeste, tout ce qu'on demande aux employés c'est d'y mettre du coeur et de dépasser leur « maître » si possible. Nous sommes en Amérique si vous me permettez cet autre cliché dit-il en riant. On a su s'entourer.

Après 2 ans, le succès du Resto Pub Pizzeria Express est brillant: 40 employés, des tables d'hôte familiales et beaucoup de monde. On ne s'attendait pas à une telle complicité dans le milieu avoue une personne de confiance, Lise Thériault. C'est chaleureux, tout le monde se connaît et apprécie la visite... résumé-t-elle! La terrasse donne une vue en contre-plongée sur la région, la forêt, le Lac-des-deux-Montagnes qu'on aperçoit et Montréal au loin. Spécial! Et la gentillesse, à vous faire tomber dans les...

Y.L.

1081, ch. Principal, St-Joseph-du-Lac
Livraison tél. : (450) 491-1144

*Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement.

La frousse de sa vie

Le Montréalais Simon Noël s'est demandé s'il se ferait emporter par la tornade

AMÉLIE RÉGIS

« J'ai pensé pendant quelques secondes que je m'envolerais. »

Simon Noël a eu la peur de sa vie lorsque la tornade est passée sur Salt Lake City. Mais maintenant que tout est terminé, il est content d'avoir assisté à un tel événement. « Tu ne vis cela qu'une seule fois dans une vie », confie-t-il à *La Presse*.

Vers 13 h, mercredi, une violente tornade accompagnée de vents allant de 175 à 240 km/heure a frappé la ville américaine, faisant un mort et 79 blessés. Elle a détruit 34 établissements et en a endommagé 87 autres. Il s'agit de la première tornade meurtrière recensée en Utah.

Au moment où l'événement s'est produit, Simon Noël, qui devait représenter la compagnie Orage à un

congrès sur les sports de plein air, montait son stand dans une des tentes aménagées à cet effet. C'est quand il a vu les gens courir et crier qu'il s'est rendu compte que quelque chose n'allait pas. En voyant un mur noir foncer sur lui, il a tout de suite su que c'était une tornade.

« J'ai vu une autre tente s'envoler morceau par morceau, a-t-il raconté hier, depuis sa chambre d'hôtel à Salt Lake City. J'ai même vu un kayak passer dans les airs. »

M. Noël, qui était accompagné de deux autres Montréalais, a vite cherché en endroit pour se réfugier. Il s'est alors agrippé à une voiture, tandis que son collègue, Patrick Gauthier, s'agenouillait près d'un muret de béton. Même si tout a semblé très long, seulement deux minutes et demie se sont écoulées entre le début et la fin de la tor-

nade.

« Quand ça a été terminé, tout le monde se sautait dans les bras même si les gens ne se connaissaient pas. Il n'y avait aucune différence entre Canadiens et Américains », a relaté M. Noël.

Une journée après l'événement, le calme était revenu. La tornade a fait beaucoup de dégâts, mais, selon M. Noël, c'était tout de même très localisé. La circulation était toujours limitée dans le secteur du Centre des congrès et, lorsque *La Presse* l'a joint, M. Noël, n'avait pas encore pu aller voir ce qui était arrivé de son stand, qui a coûté environ 50 000 \$.

Et signe que la vie reprend son cours normal rapidement : les organisateurs du congrès, censé attirer 26 000 personnes, espèrent reprendre les activités dès aujourd'hui.

Le retour à la vie normale

Agence France-Presse
SALT LAKE CITY

Marchant d'un pas hésitant dans les débris, se tenant par la main comme des enfants, deux vieillards, Gloria Schow et LaMar Smith, contemplant hébétés ce qui reste de leur maison détruite mercredi par la violente tornade qui s'est abattue sur Salt Lake City.

« C'est dévastateur », murmure LaMar, âgé de 79 ans, qui était sorti avec sa femme lorsque la tornade a touché le bâtiment. Il dit avoir pleuré lorsque, de retour, il a vu les ruines ce qui avait été leur demeure pendant quarante ans.

Le centre de Salt Lake City ressemble à une zone dévastée et de-

meure fermé à la circulation. Les bâtiments les plus touchés ont été le Delta Center, qui accueille les matches de l'équipe locale de basket ball, le Utah Jazz, et un hôtel, le Windham.

Les autres bâtiments atteints sont une salle de concert, le Symphony Hall, et un centre des congrès, le Salt Palace Convention Center, dont le toit a été endommagé.

Près du centre, un millier d'ouvriers travaillaient sur un chantier proche d'une église mormone. Une grue s'est effondrée, faisant deux blessés.

Le quartier résidentiel Las Avenidas, où habitaient Gloria Schow et LaMar Smith, a été particulière-

ment touché. Trente-trois autres maisons sont inhabitables depuis le passage de la tornade, et 87 ont été endommagées.

Des gens du quartier s'affairent tout autour, cherchant des objets personnels, aidant à dégager les rues et les entrées des maisons encore entravées par des arbres arrachés par la tornade.

« Les choses peuvent revenir à la normale assez rapidement : 80 % de la ville fonctionne à nouveau normalement », a déclaré lors d'une conférence de presse le chef adjoint de la police de Salt Lake City, Roy Wasden, qui a ajouté que quatre des blessés étaient toujours dans un état « critique ».

Intensité des tornades

Une tornade d'une intensité de F2 a frappé la région du centre-ville de Salt Lake City, mercredi. Voici un tableau illustrant les différents niveaux d'intensité des tornades, selon l'échelle développée par Tetsuya Theodore Fujita, chercheur à l'Université de Chicago.

Mineure

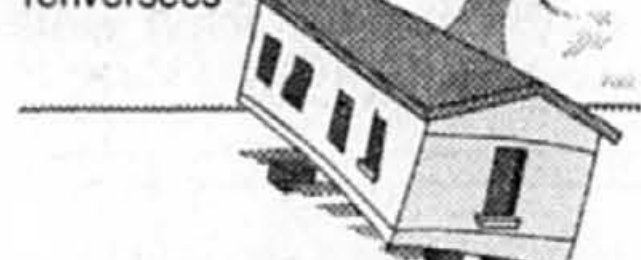
F0 64 à 116 km/h

Cheminées endommagées, branches d'arbres cassées



F1 117 à 180 km/h

Maisons mobiles déplacées ou renversées



Grave

F2 181 à 253 km/h

Dommages considérables, maisons mobiles démolies, arbres déracinés



F3 254 à 332 km/h

Toits et murs défoncés, trains renversés, automobiles envolées



Catastrophique

F4 333 à 418 km/h

Murs solides jetés par terre



F5 419 à 512 km/h

Maisons arrachées de leurs fondations et déplacées sur des distances considérables.



Les ingrédients d'une tornade

Associated Press

Les tornades peuvent frapper n'importe où entre le Midwest américain et les Rocheuses, et bien au-delà, en autant que les conditions atmosphériques leur soient favorables.

Qu'elles s'abattent sur le Kansas ou sur le centre-ville de Salt Lake City, les tornades ont besoin de plusieurs ingrédients qu'on ne retrouve que dans les gros orages : de l'air chaud et humide à proximité du sol, au-dessus duquel se trouve de l'air frais et des vents qui accélèrent et changent de direction.

Quelques régions des États-Unis sont plus vulnérables.

Le Midwest est une région où l'air humide et chaud du Golfe du Mexique se heurte aux vents plus frais du sommet des Rocheuses ou du Canada. Les tornades sont plus susceptibles de s'y former au printemps et à l'été.

Ce sont ces conditions que les météorologistes de Salt Lake City ont observées au-dessus de leur État, mercredi. Un orage important a d'abord été signalé en début d'après-midi, à 12 h 48, et la tornade est apparue sept minutes plus tard.

La tornade est restée au sol cinq minutes. La vitesse des vents a été estimée à entre 180 et 250 kilomètres à l'heure.

Les tornades sont plutôt rares en Utah. Selon un chercheur de l'Université de l'Illinois à Champaign-Urbana, Tim Shy, on n'en a rapporté que 32 au cours des 25 dernières années. En comparaison, l'Oklahoma en a enregistré 1326 pendant la même période.

M. Shy ajoute qu'il est faux de croire que les centres-villes puissent être épargnés et que les tornades ne se forment qu'au milieu de nulle part. « Il y a eu assez de contre-exemples récemment, alors qu'Oklahoma City, Nashville et Miami ont toutes été frappées au cours des dernières années. »

AP/PC

SEARS

Samedi,
le magasin

ouvre tôt,
dès 8 h!



Et quantité de bons achats

Prix en vigueur le samedi 14 et le dimanche 15 août 1999

Dans la limite des stocks

9⁹⁹ Chac.
MAILLOTS BOCA^{MD}
POUR FEMMES
Aux couleurs et tailles variées.
Le choix varie selon les magasins.
Rég. Sears 16-17 \$.

Rabais 70%
BIJOUX CHOISIS NEVADA^{MD} EN ARGENT STERLING
Boucles d'oreilles, bagues et chaînes Nevada en argent sterling.
Dans certains magasins.
Le choix peut varier.

Épargnez jusqu'à 60%
SUR LINGE DE LIT EN VOGUE
Douillettes et accessoires coordonnés, parures de lit et couvre-lits.

Rabais 40%
MAILLOT À MANCHES COURTES À MOTIF 'PAPILLON'
Coton, elasthanna. Filles 8-16.
Rég. Sears 19,99.
11⁹⁹

Rien que **24⁹⁹** Chac.
JEANS LEE^{MD}
En coton, pour hommes.
Modèles variés de tons pierre, noir et javelisé.

Rabais 30%
PANTALONS ALIA^{MD}
POUR FEMMES
En couleurs et tailles variées.
Rég. Sears 29,99-45 \$.
20⁹⁹-31⁴⁹

Rabais 30%
COORDONNÉS NEVADA POUR BÉBÉS
Salopettes en denim de coton, pantalons, combinaisons, robes et hauts coordonnés.
Rég. Sears 9,99-34,99. Ch.
6⁹⁹-24⁴⁹

Rabais 33%
MAILLOTS À MANCHES COURTES À MOTIF 'DRAGON'
Un choix de 7 modèles, pour garçons. P-TG.
Rég. Sears 17,99. Chac.
11⁹⁹

Moitié prix*
TOUTES LES TENUES DE NUIT POUR HOMMES
En styles et coloris variés, des modèles confortables.
*Rabais basés sur les prix Sears marqués à l'origine. Certains prix ont peut-être été démarqués auparavant.

9⁹⁹ Chac.
SWEAT-SHIRTS NEVADA POUR FEMMES
En tailles et coloris variés.
Le choix varie selon les magasins.
Prix Sears marqué à l'origine 24,99.
Certains prix ont peut-être été démarqués auparavant.

Rabais 40%
TOUS LES MODÈLES DE PRINTEMPS-ÉTÉ ET LES FINS DE SÉRIE BUGLE BOY^{MD} POUR GARÇONS
Hauts. P-TG. Pantalons. 7-18.
Rég. Sears 14,99-49,99. Ch.
8⁹⁹-29⁹⁹
Le choix varie selon les magasins.

Rabais 40%
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS VARIÉS
Ensembles 5 pièces en osier, articles variés pour enfants, corbeilles à papier et serviettes brodées.

Moitié prix
JEAN À 5 POCHE NEVADA EN SERGÉ POUR HOMMES
Coupe décontractée en 3 coloris.
En coton. Rég. Sears 39,97.
Chac.
19⁹⁹

Et, N'OUBLIEZ PAS LES JOURS DU BÉBÉ POUR PROFITER DES BONS PRIX!

Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours du semaine dernière